LA LIBERTÉ

…34 Saint-Boniface, du 19 au 25 novembre 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*

Île-des-Chênes #1

Dans la Ligue Hanover-Taché, même le gérant des As de Sainte-Anne reconnaît que les North Stars seront imbattables en 1994. **Page 17.**

La patience dans Riel

Le manque de personnel bilingue retarde la mise en oeuvre des services en français dans les trois quartiers désignés francophones de Winnipeg. **Page 2.**



photo: Laurent Gimenez

À l'école des commissaires

Des intéressés aux postes de commissaire d'école dans la future division francophone sont formés par la Fédération provinciale des comités de parents. Page 3.



photo: Karine Beaudette

La joie de lire!

Quelque 10 000 titres de 400 maisons d'édition attendent les visiteurs du prochain Salon du livre, du 25 au 28 novembre, selon la présidente Danielle Chagnon. Notre spécial en pages 11 à 15.

Le testament de Gabrielle Roy

Le Fonds Gabrielle Roy vient de lancer une bourse d'écriture de 15 000 $ qui sera accordée pour la première fois au printemps de 1994. **Page 13.**

Le cul-de-sac des infrastructures?

Le programme d'aide de six milliards $ du gouvernement libéral suscite peu d'intérêt dans la circonscription de Provencher, où les villages privilégient le développement communautaire. **Page 7.**

Citation de la semaine

«Le rôle d'une radio publique n'est pas de parler mais de dire des choses.»

Le réalisateur de l'émission radio-canadienne L'Aventure, Robert Blondin, au sujet de la tendance au bavardage que l'on retrouve souvent sur les ondes. **Page 9.**



photo: Sylviane Lanthier

La grande avocate des enfants, la juge québécoise Andrée Ruffo, soutient que le tribunal de la jeunesse a le droit de prendre le parti des enfants. Page 19.

SOMMAIRE

Services en français à Winnipeg

Le manque de personnel bilingue retarde le plan

Les citoyens qui s'attendent à voir Winnipeg devenir une ville totalement bilingue du jour au lendemain devront s'armer de patience. «Le plan de mise en oeuvre sera à long, très long terme», prévient Roger Berard, coordonnateur des services en français depuis le mois d'août.

Au printemps 1992, l'Assemblée législative a adopté une nouvelle loi qui oblige la Ville de Winnipeg à offrir toute une gamme de services en français. La loi exigeait aussi un plan de mise en oeuvre avec échéancier avant le mois de septembre 1993. Mais à la date prévue, rien n'avait été fait. La ministre des Affaires urbaines, Linda McIntosh, a dû rappeler la ville à ses obligations.



La ministre Linda McIntosh a rappelé la ville à l'ordre.

«D'ici un mois, la ministre doit nous donner une date limite pour présenter notre plan complet avec échéancier, explique Roger Berard. On a demandé à tous les départements de nous dire ce qu'ils sont capables de mettre en place; et s'ils ne sont pas capables, quand ils pourront le faire.»

L'objectif de la nouvelle loi est de permettre aux résidants du district de Riel de recevoir tous les services municipaux dans la langue de leur choix. Mais l'une des principales difficultés pour y parvenir semble être le manque de personnel bilingue.

«Rien qu'au niveau de Parcs et Loisirs, avec tous les services qu'ils offrent, il faut absolument tout revoir, souligne Roger Berard. Prenez l'exemple de la piscine de Boni-Vital. On n'a pas les employés pour offrir tous les cours de natation bilingues. Il faudrait qu'une partie d'entre eux prennent des cours de français, ou alors trouver des personnes qualifiées.»

Autre exemple: le poste de police de Saint-Boniface. «Quelqu'un peut lire la loi et dire que tous les policiers devrait être bilingues. Mais ça prendrait des années à mettre en place. Tous les policiers bilingues ne veulent pas non plus travailler à Saint-Boniface.»

Roger Berard croit qu'il faudra encore quelques mois pour mettre au point le plan de mise en oeuvre définitif avec son échéancier.

Laurent GIMENEZ

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée





Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-réceptionniste: Claire LAPOINTE
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF — Association de la presse francophone — **Journal de l'année 1992-93**

OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735**

Fondation Donatien Frémont

Francophonie d'ailleurs

L'Alberta se conforme

Edmonton - Trois ans et sept mois après le jugement historique de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé, le gouvernement de l'Alberta a enfin rendu justice aux francophones en adoptant, le 10 novembre, une loi leur donnant la gestion de leurs écoles. Selon une entente conclue avant l'élection fédérale du 25 octobre, Ottawa et Edmonton consacreront 11 millions $ chacun à la gestion scolaire. Trois commissions scolaires régionales, regroupant un total de 1 500 élèves dans neuf écoles, seront mises sur pied d'ici 1995. Des conseillers scolaires seront élus en 1994.

La violence franco-ontarienne

Toronto - «Avez-vous battu votre femme dernièrement?» Pour la première fois en huit ans, la campagne de prévention contre la violence conjugale du gouvernement de l'Ontario s'adresse à la population francophone avec des messages qui ne sont pas des traductions du message anglophone. «Hier soir, j'ai battu ma femme pour la dernière fois», confesse un mari «tout à fait respectable» à la fin d'un message de 30 secondes diffusé depuis le 8 novembre sur les ondes de presque toutes les radios francophones de l'Ontario.

Mémoire de Trudeau

Ottawa - Malgré toutes les précautions et même s'il s'attendait à certaines résistances, jamais Pierre Trudeau n'a cru que les oppositions à la Loi sur les langues officielles seraient aussi bruyantes et têtues en milieu anglophone, ni que les ultra-nationalistes au Québec brandiraient la hache de guerre au lieu de l'enterrer. Dans les 300 pages de ses Mémoires politiques qui viennent de paraître en français aux Éditions du Jour, l'ex-premier ministre dit ne rien regretter de la crise d'octobre de 1970, même s'il aurait aimé s'en passer, et il tente de rectifier les faits.

Le parlement de l'Ouest

Yellowknife - La 3e édition du Parlement franco-canadien de l'Ouest s'est terminée le 14 novembre à Yellowknife, après trois jours de débats. Provenant des quatre provinces de l'Ouest et des Territoires du Nord-Ouest, 54 jeunes parlementaires âgés de 16 à 25 ans s'étaient déplacés pour s'exercer aux pratiques de la démocratie et de l'art oratoire. Selon le Manitobain Michel Bédard, ministre de la Sécurité publique, c'était le meilleur parlement jeunesse à date. Le prochain aura lieu en Colombie-Britannique en 1994.

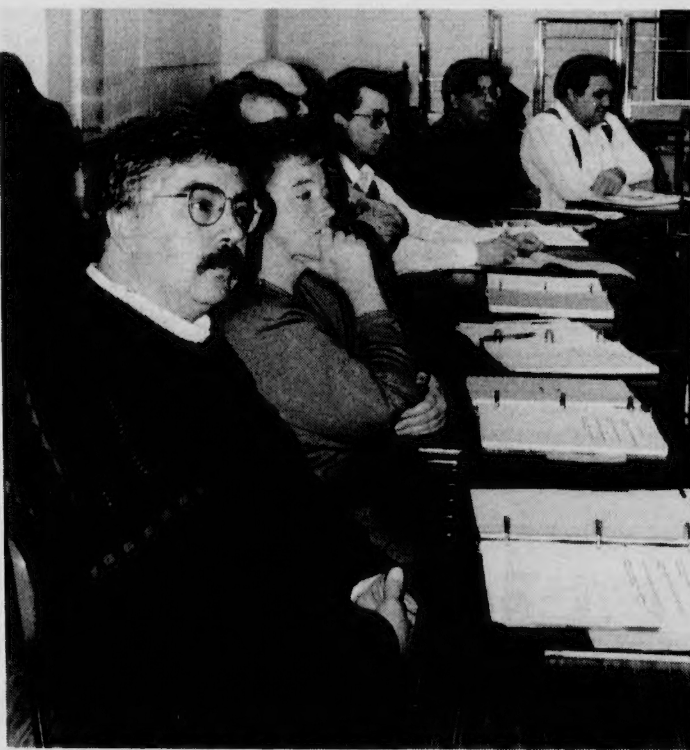
La FPCP et la CNPF offrent des sessions de formation

42 parents à l'école des commissaires

Depuis le début du mois de novembre, la future Division scolaire de langue française (DSLF) a un visage. Le visage d'une quarantaine d'aspirants commissaires qui suivent des cours de formation offerts conjointement par la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

Créés à l'initiative de la FPCP, ces cours ont un double but: permettre aux parents de différentes régions de se rencontrer et de développer le sentiment d'unité nécessaire à la gestion d'une commission scolaire provinciale; et répondre à toutes leurs questions sur la nature des écoles françaises et le rôle des commissaires au sein de la future DSLF.

Les cours sont répartis en six sessions: trois avant les élections scolaires prévues en décembre ou janvier, et trois après (1). Gérard Lécuyer, responsable du dossier à la FPCP, précise que les participants proviennent de toutes les régions sans exception. Ils ont été recrutés par l'intermédiaire des comités de parents dans tous les villages.


photo: Laurent Gimenez

Toutes les régions francophones sont représentées aux ateliers.

«Il est tout à fait normal que ce soit les parents qui prennent l'initiative étant donné le rôle qu'ils auront à jouer dans la future division francophone», explique l'ancien directeur de la FPCP.

Précision importante: il ne sera pas nécessaire d'avoir suivi ces cours pour se présenter aux élections scolaires. La loi précise que tout adulte capable de fonctionner en français est éligible. De même, rien n'obligera les «stagiaires» actuels à présenter leur candidature.

En fait, la DSLF sera en principe dirigée par onze commissaires seulement. Mais il faudra aussi élire une trentaine de représentants au niveau des écoles et des comité régionaux.

Rolande Comte, une des quatre personnes de Notre-Dame-de-Lourdes inscrites aux sessions, ne sait pas encore si elle se présentera. «Je veux surtout savoir comment ça va être géré et si les régions seront respectées, explique-t-elle. J'ai beaucoup aimé le premier atelier. Ça mettait en perspective la gestion scolaire par rapport à tous les combats que nos ancêtres ont menés pour le français.»

André Lafrenière, de Sainte-Anne-des-Chênes, souhaite surtout en savoir plus sur le rôle des futurs commissaires. «Je trouve que ces ateliers sont une très bonne idée. Dans les divisions scolaires actuelles, les commissaires n'ont aucune formation, et certains ne savent pas vraiment ce qu'ils font.»

Le contenu du programme, unique au Canada, a été mis au point par la CNPF. Son principal maître d'oeuvre, Gilles Vienneau, espère bien en faire profiter plus tard d'autres provinces. Il pense notamment à Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Laurent GIMENEZ

(1) La troisième session se déroulera au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) les 30 novembre et 2 décembre prochains.

Réforme de la santé: Eastman Sud se réunit

C'est le temps d'organiser l'association

Les partenaires du domaine de la santé de la région de Eastman sud (Sainte-Anne-des-Chênes, Steinbach, Saint-Pierre) se réuniront le 22 novembre pour travailler à la prochaine étape de la réforme de la santé.

Le ministère de la Santé a accepté plus tôt cet automne les propositions d'«associations» issues du rural. Ces associations visent à regrouper par région les services de santé.

La réunion du 22 novembre permettra donc «aux partenaires de l'association d'Eastman Sud de former un groupe de travail, pour voir comment l'association sera gérée, qui seront les membres du conseil d'administration», explique le directeur de la Villa Youville, Francis Labossière.

Ce dernier vient d'être nommé facilitateur dans la région d'Eastman sud, «ce qui veut dire que je vais servir de personne-contact et faire le lien entre l'association et le gouvernement.»


Archives La Liberté

Francis Labossière: prêts en janvier.

Le groupe de travail devra également déterminer quels services de santé offrir, et où ils seront disponibles. «Nous attendons des paramètres du gouvernement, qui devraient être prêts en janvier, poursuit Francis Labossière. D'ici-là, nous ne pourrons pas faire grand-chose.»

La réforme de la santé est moins avancée que prévu dans les milieux ruraux, notamment parce que le nouveau ministre a mis la pédale douce.

«Il se passe deux choses en même temps, estime Francis Labossière. D'abord la réforme avance plus lentement que prévu, notamment dans la mise en place de services communautaires; ensuite le gouvernement doit faire des compressions budgétaires à cause de sa situation financière, et ces coupures n'ont pas toujours de rapport direct avec la réforme.

«Mais ça donne l'impression que la réforme implique beaucoup de coupures au niveau des services et des soins, sans que ce ne soit toujours vrai.»

Les associations prendront en charge la gestion des services de santé sur leur territoire à partir du 1er avril 1996.

S. L.

ÉDITORIAL

Rue Deschambault révisée et augmentée

Les amateurs de Gabrielle Roy seront contents. Six de ses romans ont été récemment réédités une Bourse annuelle de 15 000 $ vient d'être annoncée; et la petite maison au Québec, où la romancière a vécu de la fin des années 50 jusqu'à sa mort en 1983, a été restaurée.

La Bourse Gabrielle Roy et la restauration de la demeure dans le pittoresque comté de Charlevoix sont le résultat d'une aide du ministère fédéral des Communications.

De nos jours, le déblocage de 500 000 $ d'un gouvernement pour la mémoire de quiconque relève de l'exploit. Il est vrai que Gabrielle Roy demeure un des auteurs les plus lus au Québec.

Pendant ce temps, la maison où Gabrielle Roy a grandi sur la rue Deschambault à Saint-Boniface demeure à peu près inconnue des ses millions de lecteurs au Canada et ailleurs.

La dernière fois qu'une tentative a été faite pour donner une vocation quelconque à la maison construite au tournant du siècle par Léon et Mélina Roy remonte au temps où la romancière était encore parmi nous.

Tant chez les gouvernements que chez les lecteurs et lectrices, l'intérêt pour l'édifice, qui a changé de mains quelques fois depuis, pourrait avoir augmenté.

Musée, librairie, bureaux? Il paraît qu'il ne manque pas de pièces pour remplir un petit musée...

Entre la Petite poule d'eau, la route d'Altamont et la rue Deschambault, il y aurait sans doute moyen de créer une forme de tourisme culturel pour valoriser notre patrimoine littéraire.

Une simple brochure diffusée par les kiosques touristiques, proposant une courte biographie de Gabrielle Roy et un itinéraire des sites reliés à son oeuvre, apporterait une nouvelle dimension au tourisme en français au Manitoba.

D'autres la veulent Québécoise ou Canadienne, mais Gabrielle Roy est d'abord Manitobaine, ainsi que la majeure partie de son oeuvre. L'initiative doit venir d'ici.

Jean-Pierre DUBÉ

1-800-267-1155

Depuis quelques semaines, nos abonnés qui reçoivent La Liberté par la poste vivent de sérieuses frustrations: leur journal arrive plusieurs jours en retard.

Nous aimerions vous dire, chers amis, que nous sommes tout aussi désolés que vous de constater à quel point le service postal canadien se désagrège à l'oeil nu. Notre journal, comme toujours depuis plusieurs années, est livré au bureau de poste central de Winnipeg tous les jeudis vers 11 h 30. Mais une fois rendu là, rien ne va plus.

Depuis quatre semaines, nous avons pratiquement tout essayé, à commencer par porter plainte de façon répétitive (sans succès) auprès de notre représentant commercial à la Société canadienne des postes. Nous avons vérifié toutes nos procédures d'envoi qui, après examen, se sont toutes avérées conformes aux règles édictés par les postes.

Finalement, nous avons demandé au député Ronald Duhamel de faire pression auprès de la hautre direction de la Société canadienne des postes de Winnipeg. Selon Ronald Duhamel, qui a fait son travail, la direction locale des postes lui a promis de s'en occuper. Espérons que cela donnera les résultats promis.

Quant à vous, chers abonnés, nous vous demandons de porter plainte non pas à La Liberté, mais plutôt à la Société des postes, au numéro 1-800 qui coiffe cet article (ce numéro est sans frais et ceux qui y répondent travaillent à Winnipeg). Plus vous serez nombreux à porter plainte, plus vite une solution pourra être trouvée.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs frustrés qui, avec raison, sont décus, voire fachés, de cette situation. Toutefois, à La Liberté, nous y sommes pour rien.

Sachez que nous travaillons sans relâche pour trouver une solution permanente à ce problème. Merci de votre compréhension et de votre patience.

Jean-François LACERTE

CAYOUCHE



Lettre

Où irions-nous sans une définition des ayants droit?

M. le rédacteur,

Vous ne rendez pas service à la communauté francophone et vous manquez de vision en son avenir dans votre éditorial de La Liberté du 29 octobre au 4 novembre, dans lequel vous recommandez à la Division scolaire de langue française (DSLF) de «demander à la première occasion un amendement à la loi» afin d'inclure Saint-Malo.

Les recherches ont amplement démontré que les étudiants qui reçoivent leur instruction dans une école française où on enseigne 75 % du temps en français réussissent tout aussi bien et même mieux en anglais et il réussissent nettement mieux en français.

D'ailleurs dans les provinces à l'ouest du Manitoba, il n'est nulle part question de programme limité à 50 % du temps d'instruction en français. Le programme français limité à 50 % est né au Manitoba en 1967 parce que c'est tout ce qui était légalement permis à l'époque.

Au Manitoba nous avons la possibilité d'assurer la continuité de notre langue et le maintien de la vitalité francophone de nos communautés depuis 1970.

Même dans une école française avec un enseignement maximal en français, il n'est pas facile pour nos jeunes d'accéder à un niveau de compétence acceptable dans les deux langues officielles vu le contexte social dans lequel nous vivons.

Depuis l'adoption de la Charte des droits en 1982, nous travaillons, sans relâche, dans toutes les provinces hors Québec pour assurer la survie de nos valeurs linguistiques et culturelles.

La Charte des droits, telle que confirmée par deux jugements de la Cour suprême, était la reconnaissance de la part d'un gouvernement canadien unanime de la nécessité pour la survivance de la francophonie partout dans le pays non seulement d'assurer une qualité de services éducatifs égale dans les écoles mais que celles-ci devaient appartenir à la communauté francophone.

M. le rédacteur, les Franco-Manitobains étaient sans doute unanimes à souhaiter que Saint-Malo fasse partie du réseau scolaire regroupant les écoles françaises.

Mais il ne faudrait pas oublier que chacune des communautés a fait son propre choix. Aucune n'a été rejetée. Si votre argument valait dans le cas de Saint-Malo, il vaudrait pour Saint-Claude, pour Somerset, pour Provencher, etc.

Les parents qui ont choisi d'appartenir à la DSLF croient qu'il leur faut une école française avec 75 % du temps d'enseignement en français pour mieux assurer l'avenir linguistique et culturel de leurs enfants et de leur communauté.

D'ailleurs cette condition recherchée par les francophones était déjà en quelque sorte assurée puisqu'elle avait été appuyée à l'unanimité par les membres du comité Gallant dans leur rapport rendu public en juin 1991. M. le rédacteur, pourquoi ne pas vous être opposé à une telle condition au moment de la publication de ce rapport?

Vous ne semblez pas avoir compris que les parents de Saint-Malo n'ont pas en majorité refusé de faire partie de la DSLF seulement à cause du pourcentage d'enseignement en français.

Même si la DSLF a la possibilité de faire des exceptions dans les inscriptions, bon nombre de parents de Saint-Malo n'acceptent pas que l'école française soit réservée aux ayants droit tels que décrits dans l'article 23 de la Charte des droits.

De plus, ils ne veulent pas accorder à l'animation et à l'intégration culturelles une place importante dans la programmation de l'école. Lors des réunions d'information en 1990 et 1991, la direction de l'école de Saint-Malo et les commissaires locaux ont insisté sur le fait que la culture n'avait pas sa place dans l'école.

M. le rédacteur, combien de temps aurions-nous le contrôle sur nos écoles dans des conditions pareilles? Combien de temps nos enfants et nos communautés continueraient-ils à maîtriser leur langue dans de pareilles conditions?

Nous voudrions tous garder et même augmenter le nombre de communautés francophones qui continueront à s'épanouir au sein de la famille franco-manitobaine. Mais il ne faut pas pour autant accepter de se faire imposer des conditions qui garantiront éventuellement que toutes les communautés perdent du terrain.

Si on accepte que l'enseignement en français soit limité à 50 % du temps, que les portes soient ouvertes à toutes les clientèles et que la culture n'ait pas une place importante dans la programmation de l'école, n'aurons-nous pas du même coup accepté de mettre fin à notre propre existence comme communauté francophone?

Il me semble que notre vision se doit de voir plus grand et plus loin. Tenter de plaire aux caprices de tous équivaudrait à commettre notre propre génocide alors que les Franco-Manitobains aspirent et luttent ensemble depuis 1916 pour assurer les fondements de leur langue et de leur culture.

Faudrait-il aujourd'hui, alors que nous vivons dans une société de plus en plus assimilatrice, volontairement choisir d'utiliser l'outil que représente la gestion scolaire pour maintenir le statu quo plutôt que de chercher à améliorer les chances d'avenir pour nos enfants?

Espérons plutôt que les parents de Saint-Malo et des autres communautés trationnellement francophones choisiront, avant qu'il soit trop tard, de continuer à cheminer et à s'épanouir avec l'ensemble de leurs compatriotes franco-manitobains. Souhaitons que les chefs de file dans ces communautés travailleront à construire l'avenir de leur communauté au sein de la famille franco-manitobaine et non à la détruire.

La Liberté se doit surtout de valoriser ce qui peut mieux convenir au bien-être et à l'épanouissement de l'ensemble de la communauté franco-manitobaine.

Gérard Lécuyer
Saint-Boniface
Le 9 novembre 1993

Lettre

L'agriculture est importante

M. le rédacteur,

Voilà quelques semaines, on a rapporté dans La Liberté que trois institutrices de Saint-Pierre, Colette Berard, Julie Picton et Sr Carmen Catellier, avaient gagné le 2e prix au Manitoba pour le programme "Agriculture in the Classroom".

Rendons à César ce qui appartient à César. Elles méritent nos félicitations, ainsi que Shelley Curé et tous les volontaires!

L'agriculture est importante dans nos paroisses. Les terres de nos agriculteurs sont les bornes de nos paroisses. C'est un des plus gros payeurs de taxes, de taxes scolaires aussi.

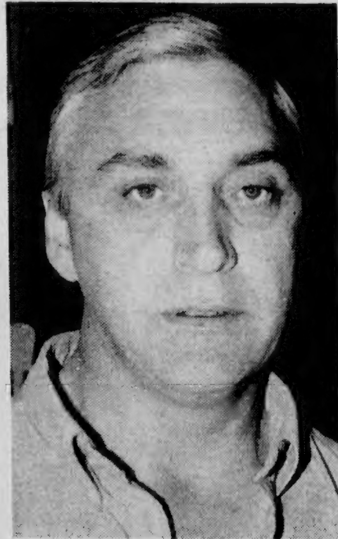
Si nous voulons faire quelque chose pour nos campagnes, nos villages, il faut commencer par le commencement: il faut voir à ce que l'entreprise soit valorisée. C'est ce que les autres font, avec succès.

Léonard Robidoux
Otterburne, MB
Le 2 novembre 1993

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Une pétition pour le bilinguisme

Le vote à 3 contre 2 rejetant la proposition de déclarer Sainte-Anne-des-Chênes un village bilingue, le 9 novembre, ne signifie pas la fin du débat, loin de là.



Gilles Gagnon: les avantages.

En effet, le conseiller Gilles Gagnon se prépare à lancer une pétition pour que l'affaire revienne à l'ordre du jour, au Village comme sur la scène politique provinciale.

«Le maire Paul Blanchette a dit que le bilinguisme est une cause de division. Nous allons lui montrer que c'est l'opposition au bilinguisme qui est cause de division.

«À la prochaine réunion, le conseiller Gilles Nault et moi allons demander la tenue d'un référendum sur la question. Les opposants refusent de dire pourquoi ils sont contre, sauf que c'est le voeu de la majorité.

«Si on l'explique bien, je crois que la majorité du monde sera en faveur du bilinguisme, surtout que ça ne coûte rien. Il n'y a que des avantages.» Gilles Gagnon est déterminé à maintenir la question à l'ordre du jour.

Le Village a adopté une politique linguistique en 1991. Le maire Paul Blanchette soutient que cela est suffisant et que son élection l'automne dernier était un vote pour le statu quo.

J.-P. D.

Le fondateur de La Bonne chanson

Une biographie est disponible

L'abbé Charles-Emile Gadbois a diffusé plus de 150 millions de chansons françaises et québécoises, notamment à travers les cahiers de La Bonne chanson.

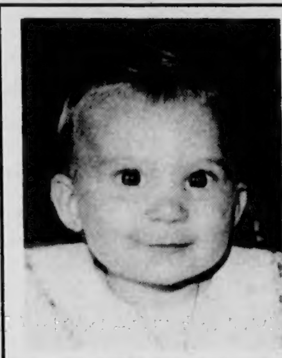
Une biographie intitulée ***La vie d'un vrai patriote***, écrite par Manuel Maître, raconte la vie de ce fervent croyant et grand musicien, qui a lutté en faveur de la survivance de la langue et de la culture françaises.

On peut se procurer la biographie, au prix de 15 $ plus les frais de transport de 2,50 $, en écrivant à la Fondation abbé Charles-Émile Gadbois, 68, boul. Saint-Joseph ouest, Montréal, Québec, H2T 2P4, tél. : (514) 288-1233.

Coup d'oeil national



T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Danica Lucie Marie. Je suis née le 20 août 1992.

J'habite à Saint-Pierre-Jolys avec ma maman, Mona (née Gauthier) et mon papa Gilbert Audette ainsi que mes deux grands frères, Dominic, 5 ans et Nicolas, 3 ans.

Mes grands-parents sont Lucie (née Desaultels) et Aimé Gauthier, Carmelle (née Gratton) et Jean-Paul Audette.

J'ai aussi deux arrière-grands-mères: Clara (née Beaudry) Desautels et Irma (née Balcaen) Gauthier).



La 15e édition de la Journée provinciale

La FPCP tient sa Journée de l'enfance

«Parlons de sexualité avec nos enfants!» est un des sujets d'ateliers de la 16e édition de la Journée provinciale de l'enfance, organisée par la Fédération provinciale des comités de parents et qui aura lieu le 20 novembre au Collège universitaire de Saint-Boniface.

La Journée aura pour thème «Les défis d'aujourd'hui» et s'adresse à deux clientèles: les parents et les professionnels de l'enfance.

Elleportera aussi sur le stress chez les parents, les arts dramatiques, les mariages mixtes (pour anglophones), l'informatique dans la famille, les styles d'apprentissage et les communications entre parents et enfants.

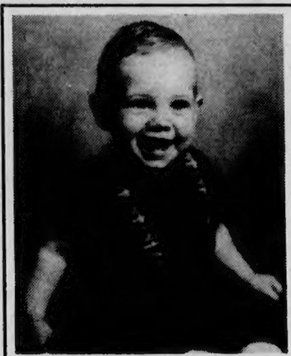
Les autres ateliers seront donnés par Janine Tougas, Gisèle Champagne, Marc Rémillard, Lucille Maurice, Michelle Cenerini et Louise Laflèche.

Destiné aux parents, l'atelier sur la sexualité sera donné en matinée par la directrice d'un centre de sexologie au Québec, Guylaine Dostie. En après-midi, elle traitera du dépistage de l'agression sexuelle à l'intention des professionnels en garderie.

Dans le cadre de la journée, les parents (et le public en général) sont invités à un salon de matériel pédagogique et éducatif, qui se tiendra de 10 h 30 à 13 h 30.

L'entrée est de 18 $. Infos: Janine (237-9666). Plus d'une centaine de personnes sont attendus.

T'es en parenté avec qui, toi?



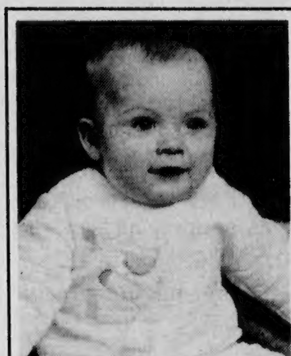
Bonjour! Je m'appelle André Desrosiers.

Je suis né à l'hôpital Saint-Boniface le 7 janvier 1993.

Mes parent son Joel et Gaye (née Gosselin) Desrosiers. Mes grands-parents sont Jean et Edith (née Preteau) Desrosiers et Gaetan et Pierrette (née Marcotte) Gosselin.

J'aimerais dire bonjour à toute ma famille!

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Daniel Curtis Louis Robinson. Je suis né le 11 septembre 1992 et je demeure à Saint-Vital avec mes parents Monique Chaput et Curtis Robinson et mon grand frère William (né le 5 mars 1990).

Mes grands-parents sont Louis G. Chaput et Marie-Ange (Le Gal) Chaput et Bill et Irène (Trapp) Robinson et mon arrière grand-mère est Adèle (Paillé) Tench.

La Division scolaire de la Rivière Rouge n° 17

FONDS D'OPÉRATION - REVENUS ET DÉPENSES
pour l'année se terminant le 30 juin 1993

REVENUS:	
Gouvernement provincial	4 961 786 $
Gouvernement fédéral	58 155
Gouvernement municipal	1 550 680
Autres divisions scolaires	165 088
Bandes d'Indiens	—
Organisations privées et individuelles	2 700
Autres sources	44 057
TOTAL DES REVENUS:	**6 782 466 $**
DÉPENSES:	
Instruction régulière	3 803 837 $
Exceptionnel	630 024
Professionnel	144 309
Éducation et services communautaires	3 467
Administration	314 135
Services de support aux élèves et aux professeurs	371 341
Transport	511 641
Opérations et entretien	636 272
Autres	108 792
TOTAL DES DÉPENSES:	**6 523 818 $**
Surplus/(Déficit) d'opération courant:	258 648 $
Transferts aux/(des) fonds capitaux:	49 424 $
Surplus/(Déficit) net après transferts:	209 224 $

Une copie du rapport financier vérifié de 1992-1993 est disponible pour examen aux heures normales de travail au bureau du secrétaire-trésorier pour tout électeur résidant qui le désire.

MONTCALM

Une table ronde sur l'avenir

Le conseil municipal de Montcalm a accepté de verser 2 000 $ pour l'organisation d'une série de tables rondes sur l'avenir économique et communautaire de la région (1).

La première réunion se déroulera le lundi 29 novembre à 19 h 30 à la Salle centenaire de Saint-Jean-Baptiste. Les représentants des principaux organismes locaux seront présents, ainsi que plusieurs fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial.

«L'objectif est de déterminer une vision pour notre développement économique, culturel et touristique, explique le coordonnateur du projet, Philippe Sabourin. Après quatre ou cinq réunions, on produira une liste de projets avec les noms des personnes et des organismes qui les mettront en oeuvre.»

L.G.

(1) Cette somme est automatiquement doublée par le gouvernement provincial.

Ici et ailleurs

Des bourses au 4-H

Toronto - La Société du crédit agricole a lancé le 15 novembre un programme de bourses d'études pour démontrer de façon tangible son engagement envers le Conseil canadien des clubs 4-H.

Un total de 16 bourses de 1 000 $ seront mises à la disposition des membres de ces clubs à partir du 1er avril 1994. Pour mériter une des deux bourses offertes aux jeunes du Manitoba, les membres doivent soumettre une composition de 500 à 1 000 mots portant sur l'agriculture. Les détails auprès des clubs 4-H.

L'aide aux fermiers

Winnipeg - Les programmes d'aide aux agriculteurs permettront d'injecter 385 millions $ dans les poches des Manitobains, en raison des mauvaises conditions de la récolte de 1993.

Les programmes à frais partagés entre Ottawa et Winnipeg accorderont 315 millions $, dans le cas du Régime d'assurance du revenu brut, et 70 millions $ pour l'assurance récolte. Les premiers paiements seront versés à la mi-novembre, selon le ministre Harry Enns.

Le soin des animaux

Ottawa - Un comité d'orientation chargé d'examiner la question du transport humanitaire des animaux au pays a été mis sur pied par des intervenants du secteur.

Au cours d'une série de réunions, le comité coordonnera le travail de l'industrie, du gouvernement et des groupes de défense des droits des animaux en vue d'établir le meilleur système possible de transport sans cruauté, d'un océan à l'autre. Les Prairies ont été choisies comme région pilote pour faire le point sur le mandat du groupe.

Le marché mondial

Ottawa - Agriculture et Agro-alimentaire Canada lance une campagne afin d'aider l'industrie des aliments et des boissons à fourbir ses armes pour conquérir une plus grande part du marché mondial.

Ce plan de trois ans fournira à frais partagés plus de 4 millions $ au secteur pour la mise sur pied de programmes visant à améliorer sa compétivité au pays et à l'étranger. Infos: (613) 954-2986.

ÉCONOMIE

Le programme d'infrastructure libéral suscite peu d'intérêt en région

La voie privilégiée reste le développement communautaire

Une récente caricature publiée dans le quotidien Globe and Mail montrait Jean Chrétien habillé en Père Noël et tenant dans ses mains le fameux livre rouge (programme économique) des libéraux.

Malheureusement, la plupart des résidants du Manitoba rural ne croient plus guère au Père Noël. Dans la circonscription de Provencher, l'élection du député libéral David Iftody ne suscite aucune illusion. Les gens ne croient pas que cela leur permettra d'obtenir une meilleure part des six milliards $ que le gouvernement libéral a promis de consacrer à la construction de ponts et de routes. Certains parlent plutôt de handicap.

Gilbert Ruest, de la Chambre de commerce de Saint-Pierre-Jolys, s'escrime depuis des mois pour convaincre le gouvernement provincial d'élargir la route 59 de deux à quatre voies. À son avis, l'aide du fédéral est indispensable pour débloquer le dossier, mais la carte Iftody ne lui paraît pas le meilleur atout.


Archives La Liberté

Le gouvernement fédéral a promis de dépenser six milliards de $ pour son programme d'infrastructure routière.

«Les députés de toutes les provinces vont arriver avec mille et une demandes. La meilleure chose, c'est de prouver que notre projet est nécessaire pour le bien du pays (1). Et pour ça, il faut un certain montant de collaboration entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.»

Le besoin des petites industries

Autrement dit, la route 59 a bien plus de chances d'être élargie si c'est le ministre manitobain de la Voirie qui en parle à son homologue fédéral, plutôt qu'un obscur député d'arrière-banc, fût-il libéral. Et les résidants de Provencher ne peuvent plus compter sur le relais politique que Jake Epp pouvait assurer entre les deux gouvernements.

Du côté de la Municipalité de Montcalm, le projet d'infrastructures des libéraux ne suscite guère plus d'enthousiasme. Les principaux besoins en routes et ponts ont déjà été comblés, ou sont en voie de l'être.

«On a surtout besoin de créer des petites industries, explique le préfet, Florent Beaudette. C'est bien beau de demander aux gouvernements de régler tous les problèmes, mais il faut que le désir de se développer viennent de l'intérieur.»

Justement, les résidants de Montcalm se réuniront le 29 novembre prochain pour réfléchir à leur avenir et mettre au point un plan de développement économique. Plusieurs villages ont déjà adopté cette démarche communautaire, notamment à Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Agathe et Sainte-Anne-des-Chênes. En tout cas, les gens en attendent beaucoup plus que des camions et des marteaux-piqueurs vantés par Jean Chétien durant toute la campagne électorale.

Roger Robidoux, du Bureau de développement économique provincial, ne semble pas croire, lui non plus, que le salut économique passe par la pelle et la pioche. À moins que cela serve à créer des parcs industriels pour attirer les entrepreneurs hors de la ville. «Je crois que si le gouvernement libéral est conséquent, c'est la voie qu'il doit suivre.»

Laurent GIMENEZ

(1) Gilbert Ruest souligne l'intérêt touristique de la route 59 («Elle va jusqu'au Mexique!»), et la nécessité d'augmenter le nombre de voies pour des raisons de sécurité (en moyenne un accident de circulation a lieu tous les quatre jours sur la 59).

Recyclez donc ce journal

Les terminaux de loterie vidéo dans les régions

Oui, c'était payant au début!

Depuis deux ans qu'ils sont installés dans les hôtels, tavernes et bars des villages, les terminaux de loterie vidéo ont attiré une clientèle nouvelle, et ont contribué à la bonne santé financière des établissements.

La co-propriétaire de la Taverne du Coin à Notre-Dame-de-Lourdes, Christiane Bourrier, avoue que ça ferait mal à son commerce si ces machines disparaissaient soudainement. La Taverne du Coin a droit à trois terminaux, qui contribuent à environ 15 % du chiffre d'affaires du commerce.

«Le restaurant est ce qui rapporte le plus, précise Christiane Bourrier. Viennent ensuite la vente d'essence et de diesel, le "lounge", et les terminaux.»

On peut miser jusqu'à 1,75 $ sur ces machines, et gagner jusqu'à 1 000 $. Les propriétaires des établissements gardent 20 % des recettes, la municipalité en obtient 10 % et le gouvernement provincial 70 %.

Selon des chiffres du gouvernement, les loterie vidéo, casinos et autres jeux de hasard rapportent 300 millions $ au produit provincial brut, et créent 5 563 emplois. Une mine d'or!

Une mine d'or dont profitent, à plus petite échelle, les hôtels. Denis Desrochers, propriétaire du Motor Hotel d'Île-des-Chênes, détient 12 de ces appareils. «Il y a des gens qui arrêtent juste pour jouer, et une fois sur place prennent un hamburger, un coke ou un café.»

Le seul danger, c'est qu'un client qui n'a que 5 $ à dépenser préfère le jouer, plutôt que prendre une bière: «Dans ce cas-là, je perds puisque je fais 50 % de profit sur la bière, mais seulement 20 % sur les loterie vidéo.»

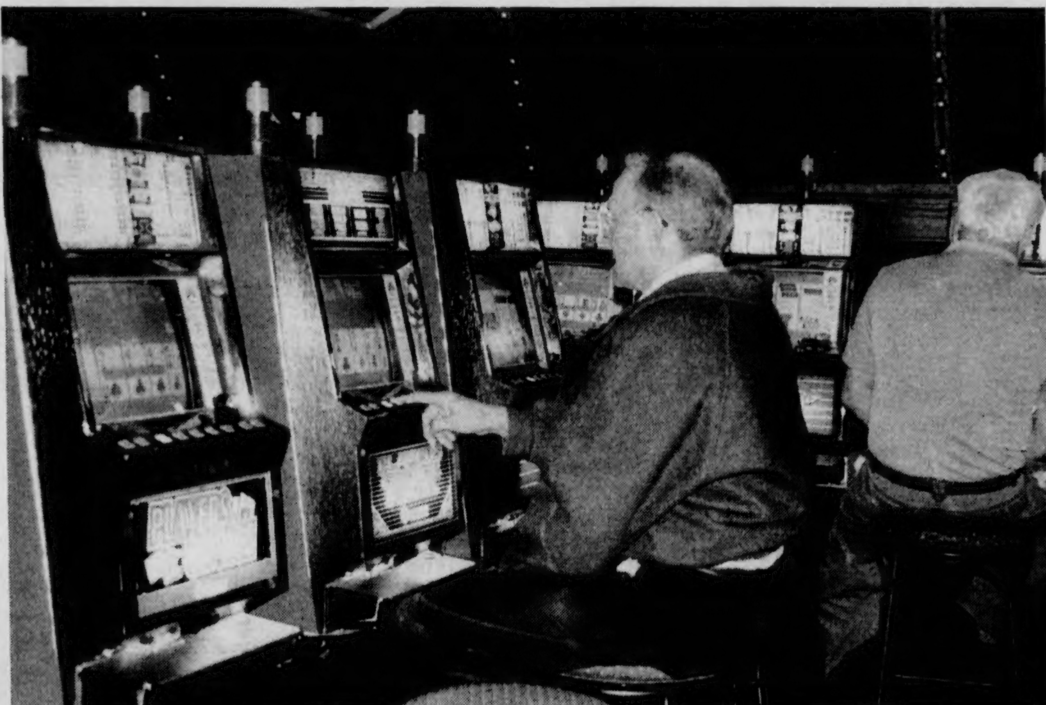


photo: Sylviane Lanthier

Les terminaux de loterie ont pris la ville d'assaut, au détriment des villages.

Parce qu'il est près de Winnipeg, Denis Desrochers estime qu'entre 25 à 40 % de la clientèle qui joue provient de la ville. Une clientèle qu'il perd, depuis l'installation récente de ces appareils dans les établissements de Winnipeg, et depuis l'ouverture du Club Regent, où les prix à gagner sont plus considérables. «Mais les gens qui vont au Club Regent commencent à revenir ici, parce qu'il y a trop de monde là-bas. Ici, c'est plus tranquille et le service est meilleur. Ça compense.» À chacun ses atouts!

A Sainte-Anne-des-Chênes, le propriétaire de l'hôtel Roger Pilloud n'aime pas du tout la concurrence de la ville: «Les terminaux ont été payants au début. Mais l'ouverture du Club Regent en ville a travaillé contre nous.» Et comme le gouvernement s'apprête à installer des terminaux dans les légions canadiennes, Roger Pilloud craint le pire: «Ici, les enfants n'ont pas accès aux machines. Dans les légions, les parents vont pouvoir leur apprendre à jouer!»

Les municipalités rurales veulent elles aussi tirer leur épingle du jeu. Quand les terminaux ont fait leur apparition, elles n'avaient aucune part des profits. L'Association des municipalités rurales a demandé et obtenu 10 % de la cagnotte. Elle s'apprête maintenant à demander au gouvernement 25 % des profits pour ses membres.

Malgré les objections morales que suscitent ces machines à sous, elles sont probablement dans le paysage pour le rester. «Si je pouvais avoir plus de trois terminaux, je les prendrais, lance Christiane Bourrier, même si c'est triste à dire. Parce que les gens dépensent beaucoup d'argent en jouant. Il y en a qui ne savent pas s'arrêter.»

Sylviane LANTHIER

CULTUREL

Quoi de bon?

Sylviane LANTHIER

La réconciliation?

Qu'ont en commun Robertson Davies et David Homel? Ils figurent parmi les écrivains canadiens-anglais qui ont accompli l'exploit de devenir populaires auprès des lecteurs francophones du pays. Le premier avec des titres comme ***Le Manticore***, ***Un homme remarquable*** et ***La Lyre d'Orphée***; le second avec ***Il pleut des rats***.

Mais pour qu'on puisse apprécier ces auteurs en français, il a fallu que les éditeurs français s'y intéressent: Davies est traduit par les éditions de l'Olivier, Homel par Actes Sud (en coédition avec Leméac cependant).

Et Douglas Coupland, ce jeune auteur de la Colombie-Britan-nique qui a obtenu un succès fou avec ***Generation X***, consacré livre culte des moins de 30 ans, est aussi publié outre-Atlantique, par Robert Laffont.

Depuis que les Français ont franchi pour nous le mur de nos deux solitudes, on dirait que les médias québécois tentent de suivre le même chemin.

L'émission littéraire de Radio-Canada avait déménagé ses pénates à Toronto pour le premier salon du livre de la ville reine et le dernier numéro de l'Actualité consacre un article aux écrivains anglo-québécois.

C'est dire à quel point cette percée des Canadiens anglais a l'air d'un phénomène! Mais si le dernier roman de Robertson Davies figure sur les listes québécoises des best-sellers, il est classé dans la catégorie des romans étrangers... comme quoi plus ça change, plus c'est pareil!

***

Encore du cinéma? Imaginez un prisonnier qui s'évade et qui est poursuivi par un policier résolu à le retrouver. Non, il ne s'agit pas de The Fugitive, mais de ***Requiem pour un beau sans-coeur***.

Un film où l'histoire est racontée tour à tour par des personnages en contact avec l'évadé, qui ont chacun leur vision de ce gars pas si sans-coeur que ça. Requiem... est un drame, le drame d'un homme pris par son image, par son passé, par ce que les gens attendent de lui. Gildor Roy dans le rôle titre est parfait, et le dénouement du film est assez percutant. Reste que le scénario, compliqué par la multiplication des témoignages, aurait gagné à être épuré de façon à laisser passer l'émotion plus simplement.

Le film est présenté à la Cinémathèque le 20 novembre à 19 h 30 et 21 h, et le réalisateur Robert Morin y sera en personne

Le producteur de l'émission L'Aventure de passage à Winnipeg

Une radio pour dire des choses

Robert Blondin est un homme-radio comme il y a des hommes-orchestres. Il porte sur son dos de quoi créer une émission radiophonique à lui tout seul.

Un magnétophone, quelques casques-micros, une mini-console de mixage; il ne lui en faut pas plus pour produire, avec l'aide de son assistante Lorraine Paradis, une des émissions les plus captivantes et les plus originales de Radio-Canada: L'Aventure.

L'aventure de quoi, me direz-vous? Mais de tout! Des poisons, de la drogue, de Tintin, de Gabrielle Roy, de Georges Simenon, de l'Ouest canadien, pour n'en citer que quelques-unes.

Ceux qui écoutent parfois Radio-Canada entre 13 h et 14 h ont sans doute déjà vécu cette situation: on commence par tendre l'oreille, puis on lâche ce qu'on était en train de faire, on s'assoit, et on écoute. C'est ça, L'Aventure.

Le secret de sa formule, Robert Blondin le résume en deux mots: contenu et passion. «Le rôle d'une radio publique n'est pas de parler mais de dire des choses. Autrement dit, il faut avoir un contenu et ne pas se contenter d'un bavardage d'accompagnement pour faire échec à la solitude de l'auditeur. Avec le temps, même notre radio publique a tendance à parler plutôt qu'à dire.»

Hum! Voilà qui risque de détériorer sérieusement la cote de popularité de notre homme parmi ses collègues radio-canadiens. «Je vais le moins possible dans l'édifice de Radio-Canada (à Montréal). Il y a beaucoup de gens qui font des carrières et de moins en moins qui font un métier. De toute façon, je suis assez rébarbatif à la «réunionite». C'est bon pour les gens qui manquent d'idées et d'audace. Ça les rassure. J'aime autant être chez moi ou à Winnipeg pour parler avec du vrai monde!»

Justement, le producteur vient d'effectuer une courte visite de deux jours au Manitoba. L'occasion de rencontrer du «vrai monde» comme Réal Bérard, Marcien Ferland et Lucien Chaput, l'un des auteurs de L'Aventure de l'Ouest diffusée récemment à Radio-Canada.

«Pour le choix des émissions,

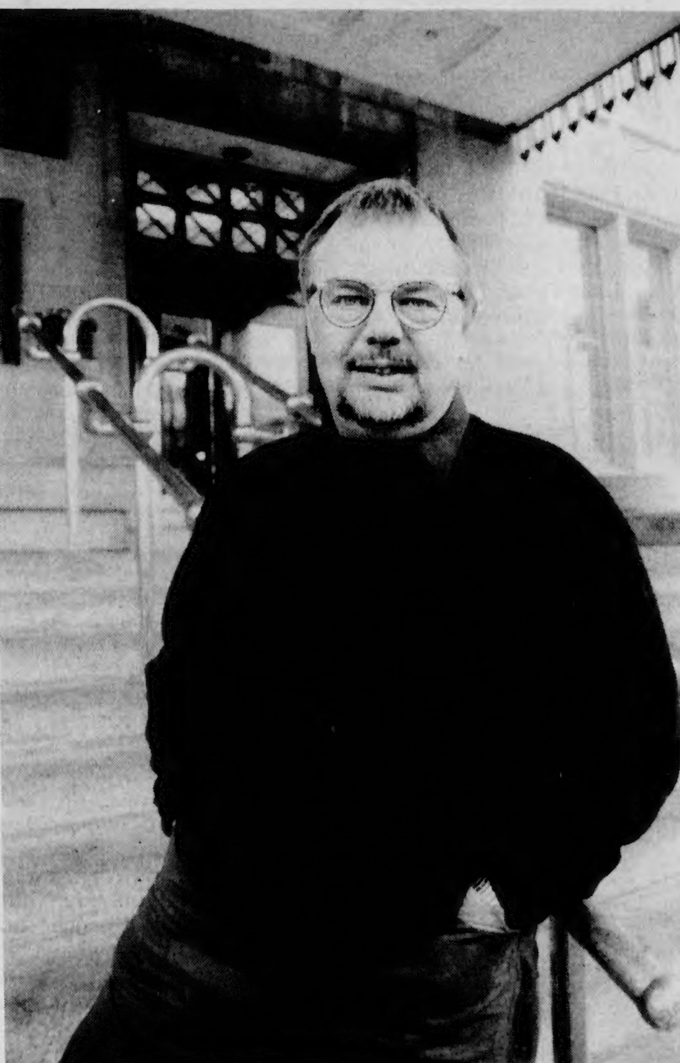


photo: Laurent Gimenez

«La radio publique se trompe en essayant d'imiter la radio privée», explique Robert Blondin, qui travaille à Radio-Canada depuis plus de 30 ans.

je suis uniquement mon coeur, mon instinct, explique Robert Blondin. Je ne traite pas les sujets parce qu'ils sont à la mode. Pour mes collaborateurs, c'est la même chose. Je suis un homme de passion, et les gens de passion se reconnaissent entre eux. Ça se sent dans le regard, dans l'intensité de la voix.

«Tu pourrais m'envoyer ton curriculum vitae, je ne le lirais pas. Il irait direct au panier. Mais si tu me séduis, si je sens que tu veux enseigner quelque chose, alors là ça m'intéresse. Il m'arrive d'engager des collaborateurs qui n'ont jamais fait leurs preuves. Ça marche ou ça ne marche pas. Mais on ne peut pas sortir des sentiers battus si on ne prend aucune chance.»

Cette conception «humaniste» de la radio se traduit dans la façon de réaliser les émissions. À la place du micro tendu à bout de bras, ce «sceptre» intimidant, Robert Blondin utilise de discrets casques-micros qui n'entravent pas la liberté de mouvement. «La radio est un médium d'émotions. Il faut pouvoir bouger, ne pas emprisonner les propos dans une camisole de force.»

Au lieu d'effectuer les entrevues en studio, il se déplace pour rencontrer les gens «sur leur terrain». Enfin, dernière règle sacro-sainte: jamais de montage final. «Si on s'enfarge, l'émission traduira ce qui s'est passé, et pas ce qu'on aurait voulu qui se passe.»

Laurent GIMENEZ

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Un bilan du festival de films francophones Cinémental

Un succès comparable à 1992

Malgré des salles à demi pleines, la coordonnatrice de Cinémental Martine Bordeleau qualifie le festival 1993 de succès, comparable à celui de 1992. «Il y a des fidèles qui sont revenus, et plusieurs nouveaux visages. Ceux qui étaient présents étaient très enthousiastes. On nous a même demandé de faire deux festivals par année!»

Une quarantaine de personnes par représentation se sont rendues les mercredi 10 et jeudi 11 novembre. «C'est bien quand même. Les gens n'ont pas l'habitude d'aller au cinéma au milieu de la semaine», explique Martine Bordeleau.

La salle était remplie pour le premier film du vendredi, Le Sexe des étoiles, qui a d'ailleurs remporté le prix du public. La Nuit du cinéma, le samedi, a commencé avec un auditoire de 50 personnes. «Environ 20 personnes sont restées d'un bout à l'autre. Pour nous, ça veut dire



Archives La Liberté

Martine Bordeleau aimerait léguer la coordination à quelqu'un d'autre.

que cette formule fonctionne bien.»

La soirée de clôture à Saint-Pierre-Jolys a attiré environ 120 personnes, ce qui a rempli un tiers de la salle. «Il y avait une quarantaine de personnes de l'extérieur, mais la plupart venaient de Saint-Pierre et des environs.»

Martine Bordeleau n'est pas étonnée que Le Sexe des étoiles ait remporté la Gerbe d'or. «Je suis contente que ce soit celui-là. La réalisatrice a choisi d'aborder sérieusement un sujet très difficile du point de vue d'une adolescente.» Le film raconte l'histoire d'une jeune fille confrontée au changement de sexe de son père.

Sitôt le festival terminé, Cinémental pense déjà à son avenir. «Il va falloir se trouver des commanditaires privés pour être plus autonomes. Il y a des coupures partout du côté des subventions. On a reçu certaines subventions pour nous aider à démarrer seulement.»

Karine BEAUDETTE

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Marcel Soulodre*** les 19 et 20 novembre; ***Ken Gold*** au Mârdi Jazz le 23 novembre; et ***En éclosion*** (Lianne Fournier, Pat Joyal, Micheline Girardin, Monique LaCoste et Ken Gold) le 27 novembre. Tous les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ Dans sa série Pops, l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Mancini Magic*** le 27 novembre à 20 h et le 28 novembre à 14 h. Le compositeur et pianiste dirigera l'orchestre pour présenter bon nombre de ses pièces. À la salle du Centenaire. Billets: 949-3999.

THÉÂTRE

✓ Le prochain match de la ***Ligue d'improvisation du Manitoba***: les Bleus et les Verts. Le 24 novembre à 20 h au Canot. Entrée: 5 $ (3 $ pour les membres).



photo: Karine Beaudette

Le théâtre de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), en collaboration avec le Cercle Molière, présente quatre pièces originales de Saint-Adolphe, Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Laurent et de Saint-Boniface, regroupées sous le thème Dis oui à la vie. Les 24, 25 et 26 novembre à 20 h et le 27 novembre à 14 h à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher). Les billets (10 $ et 7 $ pour les 12 ans et moins) sont disponibles à la FAFM (235-0670).

EXPOSITIONS

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***La ménagerie*** de Philippe Béha, artiste-illustrateur canadien. Jusqu'au 6 décembre.

✓ L'Alliance française présente une exposition de photographies d'André Martin intitulée ***Terroirs, Versailles***. À la galerie de l'Alliance française (934, ave Corydon) jusqu'au 15 décembre.

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg propose entre autres une exposition des oeuvres de l'artiste canadienne ***Emily Carr***. Jusqu'au 2 janvier.

EN FAMILLE

✓ Le Musée des enfants du Manitoba (109, av. Pacific) prépare une aventure dans l'espace les 20 et 21 novembre. Les participants pourront ***créer un casque d'extraterrestre*** (s.v.p. emmener une cruche de quatre litres). Il y a des services en français en tout temps au Musée. Les heures d'ouverture sont de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedis, dimanches et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,50 $ pour enfants et étudiants et 2,95 $ pour adultes.

✓ Le ***Centre Fort Whyte*** (1961, chem. McCreary) propose de troquer certaines de ses pièces de collection naturelles contre celles des enfants (rien de synthétique, s.v.p.) le 21 novembre entre 12 h et 16 h. Le Centre organise aussi une vente d'articles à moins de 5 $ chacun. Entrée: 3,25 $ pour adultes, 2,25 $ pour aînés et étudiants et gratuit pour les membres. Renseignements: 989-8355.

✓ ***L'heure du conte*** pour les enfants de 3 à 5 ans a lieu tous les mercredis à 18 h 30 et les vendredis à 10 h 30 à la Bibliothèque de Saint-Boniface (à l'angle des rues Taché et Provencher). Pour s'inscrire: 986-4332.

✓ Le ***zoo du parc Assiniboine*** a réduit son prix d'entrée à 1 $ par personne pour l'automne et l'hiver. Les enfants de moins de deux ans sont admis gratuitement. Entrée gratuite les mardis. Au mois de novembre, le zoo est ouvert de 10 h à 16 h.

CONFÉRENCES

✓ La ***Société d'orchidées du Manitoba*** vous convie à sa prochaine réunion à 14 h le 21 novembre à la salle 1147 du Collège universitaire de Saint-Boniface (200, av. de la Cathédrale). Les débutants sont priés d'arriver à 13 h. Renseignements: 888-4516.

✓ Dans le cadre du Salon du Livre, l'artiste Philippe Béha donne des ateliers en illustration: ***Création de l'image: de la conception à la réalisation***, le samedi 27 novembre de 13 h 30 à 16 h 30, et ***Métier d'illustrateur: comment trouver et gérer des commandes***, le dimanche 28 novembre de 13 h 30 à 16 h 30. Inscription (20 $ ou 35 $ pour les deux): Denise Préfontaine au 233-8972.

BOUFFE

✓ Le Centre culturel franco-manitobain vous convie au ***Festin du Vignoble***, une soirée où la bonne chère, le bon vin et la détente sont maîtres. Un encan et une soirée dansante suivront le repas. Le 19 novembre à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM dès 18 h. Billets (65 $) disponibles au 233-8972.

ARTISANAT

✓ Le Festival du Voyageur tient une ***vente d'artisanat pour Noël*** de 10 h à 17 h le 20 novembre au Rendez-vous. Les festivals du Voyageur, Folk et Fringe auront des tables de souvenirs, ainsi que plusieurs artisans locaux. Renseignements: 237-7692.

✓ Le Ballet royal de Winnipeg, en collaboration avec le Manitoba Craft Council, organise ***Wrap It Up***, une vente d'artisanat pour Noël. À l'édifice du Ballet (380, rue Graham) le 19 novembre de 10 h à 21 h, le 20 novembre de 10 h à 18 h, et le 21 novembre de 10 h à 16 h.

✓ Les artistes de la galerie Medea (132, rue Osborne) préparent une exposition et vente d'oeuvres pour Noël. En vedette: ***Small Winter Scenes***. Jusqu'au 8 janvier.

CINÉMA

✓ Le film ***Requiem pour un beau sans-coeur*** de Robert Morin est à l'affiche de la Cinémathèque le 20 novembre à 19 h 30 et à 21 h 30. Le réalisateur sera à Winnipeg pour présenter son film ainsi que trois vidéos du début de sa carrière, le dimanche à 19 h 30.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Le coin du Cercle



Roland Mahé.

Le Cercle de l'Ouest.

La réputation du Cercle Molière, on le sait, dépasse les frontières manitobaines. Dans l'Ouest canadien, l'ampleur de la seule troupe professionnelle, son histoire et sa structure sont pleinement reconnues.

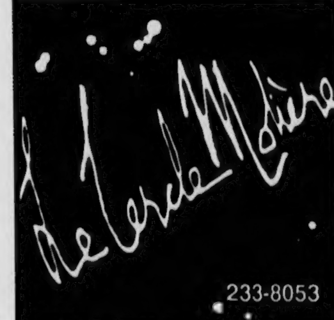
Au cours des premières semaines de novembre, le directeur artistique Roland Mahé et l'administrateur Jean-Paul Guénette ont fait le tour des troupes de l'Ouest pour étudier les possibilités d'y faire une tournée avec un spectacle pour adultes.

C'est ainsi qu'à Gravelbourg, Régina, Saskatoon, Edmonton, Calgary et Vancouver, où se démènent des troupes de théâtre s'adressant surtout à une clientèle pour enfants, les francophones ont chaleureusement accueilli le Cercle Molière.

«Partout, ils nous ont dit qu'ils aimeraient nous voir dans leur saison, explique Roland Mahé, que ça allégerait leur fardeau. Il y avait aussi des Franco-Manitobains en Saskatchewan qui nous ont dit: une des choses qui nous manquent le plus, c'est qu'il n'y a pas de Cercle Molière ici!

«Il y a un engagement féroce dans ce qui se fait en français dans l'Ouest; ça m'a surpris, j'ai trouvé ça encourageant.»

L'Office des tournées et le secrétariat d'État recevront donc un rapport en vue d'une tournée du Cercle Molière dans la région au printemps de 1995.



Le 2e Salon du livre du Manitoba du 25 au 28 novembre

10 000 livres à vendre, plus de 5 000 visiteurs

Au départ, le Salon du livre du Manitoba était censé avoir lieu tous les deux ans. «On a décidé de l'organiser chaque année parce qu'il n'y a pas beaucoup d'activités autour du livre au Manitoba, surtout depuis la disparition du Festival national du livre, qu'a organisé le Conseil des arts du Canada jusqu'en 1992, signale la présidente du comité organisateur, Danielle Chagnon.

Un héros récupéré

Les amateurs de livres pourront découvrir une nouvelle auteure de chez nous au Salon du livre. Il s'agit de Marjolaine St-Pierre, une ancienne de Saint-Boniface résidant au Québec.

Publié aux Éditions de Varennes, l'oeuvre biographique intitulée Léo Gariépy, un héros récupéré sera lancé par le Cercle Molière le vendredi 26 novembre à 17 h.

Les Éditions du Blé lanceront également leurs quatre plus récents titres au cours de la même soirée, tandis que les Éditions des Plaines feront le lancement de quatre ouvrages le samedi 27 novembre, de 17 h à 19 h.

«Aussi, on veut créer l'habitude que les gens assistent au Salon chaque année. Et on a été encouragé par le fait que ça a été un succès l'année dernière.»

Le Salon du livre ressemblera donc beaucoup à l'édition de 1992. Comme l'année dernière, il se tiendra du jeudi au dimanche (du 25 au 28 novembre) à la salle Jean-Paul Aubry du Centre culturel franco-manitobain. «On a gardé la même formule. Presque toutes les activités avaient bien fonctionné.»

Les organisateurs se sont inspirés des questionnaires remplis au Salon 1992 pour modifier ou ajouter certaines choses. La journée du jeudi, par exemple, sera réservée aux professionnels du livre (bibliothécaires et autres) «pour leur donner la place et le temps d'acheter».

Le Salon ouvrira ses portes au grand public à partir de 19 h le jeudi 25 novembre, avec une cérémonie d'ouverture officielle à 19 h 30. Se succèderont au cours de la fin de semaine les activités populaires de l'année dernière: une table-ronde le jeudi soir, la journée scolaire du vendredi, le tournoi de Génies en Herbe, la soirée Parole et Musique le vendredi et le Brunch du dimanche matin.

Parmi les nouveautés, le Salon tiendra de façon improvisée des séances de signatures et des mini-conférences en tête-à-tête avec les auteurs invités. «L'idée, c'est d'animer le Salon pendant que les gens sont là. Les gens peuvent ainsi rencontrer les auteurs venus de l'extérieur.» La Québécoise Chrystine Brouillet, la Suissesse devenue Albertaine Nadine McKenzie, et la Française Sophie Houdard seront de la partie.



photo: Karine Beaudette

Danielle Chagnon: «On ne s'adresse pas seulement aux francophones, mais aussi aux francophiles.»

Le Salon veut faire découvrir un autre aspect du livre en invitant l'illustrateur canadien Philippe Béha, qui donnera quelques ateliers pendant la fin de semaine. Son exposition *La Ménagerie* est déjà en montre à la galerie du CCFM (jusqu'au 6 décembre) mais le vernissage aura lieu dans le cadre du Salon, le samedi à 20 h.

L'autre composante essentielle du Salon est la vente de livres. «On aura environ 10 000 livres, remarque Danielle Chagnon. À la demande du public, on aura plus de livres pour adultes, de bandes dessinées et de livres-cadeaux pour Noël.»

Le Salon a laissé aux deux libraires de Saint-Boniface le soin de contacter les diffuseurs de livres. Plus de 400 maisons d'édition d'ici, du Québec et de la France seront représentées lors de l'événement manitobain. Les profits de la vente seront divisés entre les deux libraires et le Salon.

«On a eu une très bonne réponse de tous les diffuseurs. Ils connaissent le Salon du livre du Manitoba maintenant. Généralement, on a eu moins de problèmes qu'en 1992. Les affiches et les programmes sont sortis plus tôt. On commence à être rodé!»

Plus de 5 000 personnes ont assisté au Salon du livre l'an dernier, dont 2 000 pour la journée scolaire. Danielle Chagnon estime qu'un plus grand nombre de gens se rendront en 1993. «On espère que ceux qui sont venus l'an dernier vont revenir, et que ceux qui en ont entendu parler viendront eux aussi!»

Karine BEAUDETTE

Une première rencontre a eu lieu avec les éditeurs québécois

Les librairies francophones victimes du nationalisme?

Gérald Boily est un homme en colère. En colère contre le monde de l'édition québécoise qui, selon lui, ignore superbement le million de francophones hors Québec et les librairies françaises qui existent sur place pour les desservir.

Un exemple: il est pratiquement impossible de trouver un beau livre d'images en français sur le Canada. Gérald Boily s'arrache les cheveux à chaque fois qu'un visiteur sort de sa librairie les mains vides parce qu'il n'a pas trouvé l'ouvrage en question.

«C'est sûr que ça se vendrait bien, ne serait-ce que dans les aéroports canadiens, affirme le propriétaire de la librairie À la Page. Malheureusement, l'édition québécoise est gérée par un petit groupe d'intellectuels à partir de critères nationalistes. Ils ne sont vraiment pas business!»

Pour tenter de changer les choses et d'établir des ponts, l'Association des diffuseurs de produits culturels de l'Ouest et du Nord canadiens (ADPC) a pris l'initiative de rencontrer des éditeurs québécois lors du Salon du livre de Montréal qui a débuté le 15 novembre.

Objectif: convaincre les éditeurs qu'ils ont tout intérêt à travailler avec les librairies françaises hors Québec pour diffuser leurs produits. Gérald Boily, président de l'ADPC, estime que les pratiques actuelles ont plutôt tendance à étouffer les diffuseurs francophones hors Québec.

Exemple: certains éditeurs accordent des remises plus avantageuses aux librairies québécoises qu'aux autres. «10 % de remise en moins pour nous, c'est énorme!, s'exclame Gérald Boily. En ajoutant les frais de transport et de communication, la perte peut s'élever à 350 $. J'en ai besoin pour payer les salaires!»

Les privilèges accordés aux librairies québécoises sont une conséquence de la loi 51 du Québec, qui oblige notamment les organismes publics à acheter leurs produits dans des librairies locales agréées.

«Pour être agréées, les libraires doivent s'engager à exposer un certain nombre de livres québécois, explique Gérald Boily. C'est donc toute l'industrie culturelle qui en profite: les auteurs, les éditeurs et les librairies.»

Si une telle loi existait au Manitoba, elle obligerait par exemple le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et les écoles françaises et d'immersion à s'approvisionner localement. «Même un village comme Sainte-Anne, avec ses deux écoles, aurait sa librairie agréée!», estime Gérald Boily.



Gérald Boily, propriétaire de la librairie À la Page. Archives La Liberté

Malheureusement, le secteur du livre est loin d'être aussi organisé au Manitoba qu'au Québec. Les librairies ne sont même pas regroupées dans une association!

Quoi qu'il en soit, si le dialogue avec les éditeurs québécois ne porte pas fruits, le président de l'ADPC pense qu'il faudra porter le dossier devant le gouvernement canadien. Ottawa est en effet un des principaux bailleurs de fonds de l'édition canadienne. Malgré son petit nombre, l'édition francophone (donc essentiellement québécoise) reçoit environ 45 % des subventions annuelles. Cela représente 11 millions $ cette année.

«Avec tout cet argent que les éditeurs québécois reçoivent de la fédération canadienne, il me semble qu'ils ont un certain devoir d'écouter ce qu'on a à leur dire et d'étudier la question», conclut Gérald Boily.

Laurent GIMENEZ

15 000 $ et un séjour dans la maisonnette à Petite-Rivière-Saint-François

La Bourse d'écriture Gabrielle Roy est lancée

Dix ans après la mort de la célèbre romancière, le Fonds Gabrielle Roy a lancé, fin octobre, la Bourse d'écriture Gabrielle Roy, qui sera attribuée pour la première fois en mai 1994.

Une corporation sans but lucratif, le Fonds Gabrielle Roy a été créée par l'auteure peu avant sa mort en 1983, explique le secrétaire-trésorier et directeur administratif, François Ricard. «On est des administrateurs désignés par elle, on a accepté de se charger de la succession parce qu'on était des amis. (1)

«On n'a pas hérité d'argent, c'est son mari, Marcel Carbotte, qui a hérité de l'argent et de la petite maison dans Charlevoix.

«On a hérité de ses papiers, de ses droits d'auteur. On a vendu les documents à la Bibliothèque nationale à Ottawa. Cette somme et les revenus des droits d'auteur sont placés au fur et à mesure.

«On verse les intérêts à des oeuvres de charité identifiées dans le testament: Oxfam, Unicef, les oeuvres du Cardinal Léger et l'Hôpital pour enfants Sainte-Justine de Montréal.

«Dans son testament, Gabrielle Roy a accordé une somme à l'Union des artistes du Québec, souligne François Ricard, mais il n'y avait rien de prévu pour les écrivains.»

Ainsi le Fonds a approché Communications Canada et obtenu lune aide pour la création d'une bourse et pour l'entretien de la résidence de la Petite-Rivière-Saint-François, léguée par feu le Dr Marcel Carbotte.

«Le gouvernement fédéral a financé la rénovation de la maison (près de 100 000 $) et nous a confié une somme de 400 000 $ - ce n'est pas à nous - dont nous utilisons les intérêts.»

La Bourse comprend donc 15 000 $ et un séjour possible de six mois dans la maison où la romancière a vécu pendant presque 30 ans, et où elle a écrit ses livres à compter de la fin des années 50.

Les auteurs ayant à leur actif deux oeuvres publiées dans une maison d'édition reconnue peuvent soumettre leur candidature avant le 31 décembre. (2)

Pourquoi avoir attendu dix ans pour créer la Bourse? «Ça fait beaucoup de temps qu'on y travaille, explique François Ricard. On a trouvé une mission pour la demeure de Gabrielle Roy. Il avait été question d'en faire un musée.» Après consultation, il a été reconnu que l'édifice, comme le lieu, ne s'y prêtaient pas.

Pourquoi alors ne pas faire un musée de la maison de la rue d'Eschambault à Saint-Boniface? (3) «On ne peut pas faire de démarche de notre côté pour ça, avance François Ricard. Le Fonds Gabrielle Roy, c'est une toute petite chose, on n'a même pas de bureau ou de téléphone.

«Notre rôle est de veiller à la mémoire de Gabrielle Roy. S'il y avait des initiatives du milieu manitobain, c'est certain qu'on donnerait notre appui. Il faudrait approcher vos ministères de l'éducation ou des affaires culturelles.»

Jean-Pierre DUBÉ



Archives La Liberté

Imaginez un séjour dans la demeure de Gabrielle Roy, sise entre montagnes et fleuve, entourée d'un vaste jardin! Selon François Ricard, «on pourrait aussi ressentir une sorte de peur à se retrouver là.»

À venir sur Gabrielle Roy

Une nouvelle biographie en 1995

Le secrétaire-trésorier du Fonds Gabrielle Roy, François Ricard, est aussi un auteur. Il prépare en ce moment une biographie de la célèbre romancière franco-manitobaine.

«J'espère avoir terminé pour la fin de 1994, le début de 1995. Ça va être un gros livre, lance François Ricard. Je suis dans les dernières pages de sa vie manitobaine, qui comprend cinq chapitres, presque la moitié du livre.

«Il y aura 500 ou 600 pages: j'en suis à 1930 et j'ai déjà environ 200 pages de faites.»

Le responsable des droits d'auteur de Gabrielle Roy fait également savoir qu'on peut la lire et relire grâce à une nouvelle édition de six de ses oeuvres chez Boréal, réalisée à l'issue d'une longue bataille juridique contre un ancien éditeur de la romancière.

«Le procès contre Stanké s'est terminé en Cour supérieure du Québec en juin 1993. Les contrats que Stanké avait étaient des licences limitées et non des cession de droit. On a gagné et il n'y a pas eu d'appel.»

Salon du livre

Chrystine Brouillet à Saint-Boniface

La reine du policier québécois

«Marie cria «Simon!» et s'évanouit.» Ainsi se termine Nouvelle France, deuxième tome de la saga historique de Chrystine Brouillet.(1) Que va-t-il se passer ensuite dans la vie de Marie Laflamme, bouillonnante héroïne, aussi belle que courageuse, aussi insouciante que capricieuse?

Pour le savoir, il faut attendre la parution de La Renarde... ou encore le demander à l'auteure! Après les salons du livre du Mans, en France, et de Montréal, Chrystine Brouillet s'arrêtera à Saint-Boniface au Salon du livre du Manitoba.



Chrystine Brouillet: inconsciente?

«J'espère que les gens vont parler français, dit-elle, parce que je ne parle pas un mot d'anglais!»

À 35 ans, Chrystine Brouillet a publié de nombreux romans pour adultes et pour la jeunesse, en France et au Québec. En 1982, elle méritait le prix Robert-Cliche pour Chère Voisine.

Elle est ensuite partie pour la France, où elle a vécu huit ans et publié des romans policiers chez Denoël, dans la collection Sueurs froides.

Un parcours qui fait d'elle une des rares romancières québécoises à trouver le succès outre-Atlantique. Quand elle regarde ce chemin parcouru, qu'en pense-t-elle?

«Je pensais qu'on m'avait un peu oubliée»

«Je me trouve inconsciente et tenace! J'ai débarqué à Paris avec deux valises. Mais à force de persévérance, je m'en suis sortie. Dans la vie, je fonctionne beaucoup par intuition et coups de coeur.»

Après avoir passé six ans en compagnie de Marie Laflamme et écrit les trois tomes de ce roman d'aventures sur fond historique (sans oublier la parution de nombreux romans jeunesse), Chrystine Brouillet peut revenir à ses premières amours: son personnage de détective privée, la rousse Maud Graham.

«Je pensais qu'on m'avait un peu oubliée, après six ans. Mais au Salon du livre du Mans, il y a des gens qui m'ont dit: Quand est-ce que tu nous fais un Graham?

«Dans le prochain, je vais d'ailleurs trouver une copine à Maud, parce que son univers est assez noir et ça commence à être assez!»

Dans les livres de Chrystine Brouillet, il y a toujours du suspense, mais aussi un côté sombre qui peut surprendre chez cette bonne vivante, qui adore les chats, la gastronomie et qui aurait voulu être aussi rousse que ses héroïnes.

«Si je suis une bonne vivante, c'est peut-être que mon côté sombre et noir, je le mets dans mes romans, ce qui me permet de ne pas le traîner dans mon quotidien!»

Elle a décidé d'écrire à 12 ans, parce qu'elle était amoureuse de son prof de français. Elle est parvenue à en faire un métier, et à bien le faire. Pourtant elle reste d'une humilité déconcertante devant son travail.

«Je trouve que je sais tellement rien! Parfois je trouve ça décourageant, parce que je ne sais pas écrire! J'apprends, mais j'ai peur de manquer de temps. Je commence à avoir plus de facilité à équilibrer un roman, à boucler mes chapitres.

«Le plaisir, je le trouve à créer des histoires, et parfois à écrire. Mais mes bonheurs d'écriture sont très récents, et encore fragiles. C'est peut-être parce que ce que j'écris est noir.

«On ne peut pas prendre de plaisir à écrire des choses morbides. Dans Marie Laflamme, il y a des passages sur la bouffe qui m'ont amusée, mais les scènes de torture sont "heavy" et je ne les relis jamais après les avoir écrites.»

Et Marie Laflamme? Que lui réservent les aventures du troisième tome? «C'est dans l'esprit des deux premiers. Il y a beaucoup de suspense. Elle va revoir Simon, mais comme elle est mariée à Guillaume Laviolette, cette relation devra demeurer clandestine si elle veut accéder à l'état de sage-femme.

«À Paris, Victor apprend que Marie est mariée et la croit perdue pour lui, alors il part pour Londres où sévit la grande peste qui tuait des milliers de personnes par semaine...»

Sylviane LANTHIER

(1) Après Marie Laflamme et Nouvelle France, le 3e tome, La Renarde, sera disponible en librairie en décembre.

Causer l'amour de J.R. Léveillé sera lancé le 27 novembre

L'aimée est «matière de musique à bouche»

«Je veux bien croire qu'il y a de la misère et des choses affreuses, mais à un moment donné, on en a soupé de ça. Et on peut écrire des choses sur le bonheur. L'écriture doit exposer autre chose que les tourments de la vie.»

Avec la publication de Causer l'amour, Roger Léveillé semble sortir de l'obscur et de l'indéfrichable. Publié par les Éditions Saint-Germain-des-Prés (Paris) l'été dernier, ce quatrième recueil dans le genre poétique se présente comme un pur plaisir.

Abordable d'abord. Les poèmes sont courts, légers, simples, pleins d'évocations à la musique et aux beaux-arts, à la sexualité surtout. Roger Léveillé laisse parler l'amour, il laisse aussi toutes choses être causes d'amour.

«Il y a un style dans Causer l'amour - je ne sais pas si c'est une formule. Ce sont des poèmes de jubilation, de joie et de bonheur.

«Si tu poses cigarettes et cendrier sur la hanche de quelqu'un dans le lit, ça peut causer des bousculades qui sont plaisantes. Il y a des détails qui donnent de la couleur, un volume, un rythme à des choses assez banales. Ça donne des dimensions presque cosmiques, en tous cas spirituelles.

«Ça fait un petit peu zen, avec des poèmes qui semblent se terminer par une espèce d'aphorisme. Même s'il y a des choses de l'amour, c'est davantage spirituel qu'érotique. Il y a du plaisir, mais plus de dimensions que juste l'épiderme. Dans un sens, la peau dont il est question, c'est la peau de l'univers.



Photo: Jean-Pierre Dubé

Roger Léveillé: davantage spirituel qu'érotique.

«Le zen, c'est des textes de présence à l'absolu; à ce moment-là, il n'y a rien d'autre qui existe et tout est présent en même temps. C'est un peu comme un état de grâce où tout va bien. Il y a beaucoup de profondeur dans la légèreté.»

Causer l'amour compte 69 pages. Il est la dixième oeuvre (poésie, prose, roman, essai) de Roger Léveillé. Le natif de Winnipeg (1945) a étudié en France et enseigné au Québec avant de revenir s'installer au Manitoba en 1980. Il entend publier un autre recueil de poésie en 1994 et un autre roman en 1995.

Le changement de genre est pour lui une façon de suivre tout simplement ses goûts courants qui sont, pour le moment, dans le domaine du plaisir. «J'écris toujours des livres que j'aimerais lire et que personne d'autre n'écrit.

«Il y a la réalité, celle de la vie de tous les jours, l'illusion qui nous accable, et ce que j'appelle le réel: le désir, le goût, l'appétit. C'est ça qui m'intéresse.»

Le lancement aura lieu dans le cadre du Salon du livre du Mantoba, le samedi 27 novembre, à 19 h, au CCFM.

Jean-Pierre DUBÉ

Voici un des poèmes de Causer l'amour

Tes jeans et ton soutien-gorge tout
tachés de la main de la peinture. Crois-
tu que Picasso fut maître
de ses doigts ou de son désir?
Je te vois. Tu
détournes le regard. Il y a
la glace. Et la chambre vide. Tout
disparaît toujours
dans l'immaculé conception de mon désordre.
Tes ongles sont une théorie.

LORETTE

Le retour des saynètes

Le Comité culturel de Lorette présente son édition annuelle de Bière et saynètes, le samedi 20 novembre à 20 h, à la salle paroissiale.

L'entrée est de 8 $ et interdite aux moins de 15 ans!

Télé-horaire de la semaine du 20 au 26 novembre 1993

Samedi 20 novembre

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les oursons volants
7h55 CBWFT La petite sirène
8h00 T-M La forêt magique
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M Bugs Bunny
8h40 CBWFT Où est Charlie?
9h00 T-M Batman
9h05 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Le journal de l'histoire
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
10h10 CBWFT Tiny Toons
10h15 TV-5 Viva
10h35 CBWFT Robin des bois junior
11h00 CBWFT Univers inconnus
T-M Cinémaximum: La conquête de la planète des singes
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 CBWFT La cour en direct
TV-5 Questions pour un champion
12h00 CBWFT Ma maison
TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT L'univers des sports
13h00 T-M Bugs Bunny
13h30 T-M Le défilé du Père Noël
TV-5 Faut pas rêver
14h30 TV-5 Le magazine olympique
15h00 T-M Vidéo rock détente
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
T-M Les héros de l'hiver
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Oxygène
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M L'événement du samedi
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ciné-extra: Mégathon, la course du siècle
TV-5 Clip postal
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 TV-5 Rédacteurs en chef
18h00 CBWFT Vivre à Northwood
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT La petite vie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M La coupe Piruetten
TV-5 Frou-frou
20h00 TV-5 Gala de clôture du 6e festival du film de Genève
21h00 T-M Supercopter
21h30 CBWFT Le téléjournal
T-M Benny Hill
TV-5 Les voiles du futur
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 CBWFT Forum des temps modernes
22h35 TV-5 Kaléidoscope
22h49 T-M Ciné-lune: Effraction avec préméditation
23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
23h15 CBWFT Télé-sélection: Le facteur sonne toujours deux fois
23h30 TV-5 Frou-frou
0h30 TV-5 Palais royal
0h49 T-M Fermeture
1h20 TV-5 RFI
1h45 CBWFT Fin des émissions

FILMS

*22h49 T-M **Effraction avec préméditation***
Am. 1983. Comédie policière. Un chômeur de Los Angeles recrute quelques paumés pour cambrioler le coffre d'un prêteur sur gages.

*23h15 CBWFT **Le facteur sonne toujours deux fois***
É.-U. 1980. Drame. Dans les années 30, un vagabond devient pompiste dans un relais routier minable et s'éprend de l'épouse de son patron. Les amants en viennent à mettre au point le meurtre du mari.

Dimanche 21 novembre

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Babar
7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h00 T-M Vision mondiale
8h20 CBWFT Le livre de la jungle
8h45 CBWFT Doug
9h00 T-M Batman
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Seconde nature
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée au Centre fédéral de formation de la Montée St-François de Laval par Clément Harvey, ptre.
T-M On rénove
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Cinémaximum: Rencontres du troisième type
11h05 CBWFT La semaine verte
TV-5 Planète musique
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 Jamais sans mon livre
12h30 CBWFT En toute liberté
13h00 CBWFT Horizons
TV-5 Repères
14h00 CBWFT En avant la musique!
T-M Bug Bunny
TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Sous la couverture
T-M Justice pour tous
15h30 T-M Perfecto
TV-5 Bon week-end
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M L'événement
TV-5 Journal télévisé de FR3
17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Dinosaures
TV-5 L'école des fans
17h30 T-M Docteur Doogie
17h40 TV-5 Magellan
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M J.E.
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Champ libre
19h00 CBWFT De quoi j'ai l'air?
T-M Cinéma du dimanche: Le diable par la queue
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Les aventures de Michel Courtemanche
TV-5 Jamais sans mon livre
21h00 CBWFT Les beaux dimanches: Dossier
T-M Tête-à-tête
TV-5 Scoubidou
22h00 CBWFT Le dimanche
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Les voiles du futur
22h30 CBWFT Scully rencontre
22h38 T-M Vision mondiale
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Ciné-club: Nous les femmes
23h30 TV-5 7 sur 7
23h38 T-M Finances
0h08 T-M Fermeture
0h30 TV-5 Jamais sans mon livre
1h00 CBWFT Fin des émissions
1h30 TV-5 Bon week end
1h50 TV-5 RFI

FILMS

*19h00 T-M **Le diable par la queue***
Am. 1990. Comédie fantaisiste. Une jeune coursière à la bourse de Chicago vend son âme à une envoyée du diable pour obtenir en échange richesse et succès.

*23h25 CBWFT **Nous les femmes***
Ital. 1954. Film à sketches. À l'intention de deux gagnantes d'un concours cinématographique, quatre vedettes racontent un moment de leur vie.

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h35 CBWFT Rahan
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 T-M Bla bla bla
9h00 CBWFT Les anges du matin
T-M Top modèles
9h30 T-M Aimer
10h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Bon appétit
10h01 CBWFT Pacha et les chats
10h15 CBWFT Johnson et ses amis
TV-5 La méthode Victor
10h30 CBWFT Caliméro
T-M La vie à Montréal
TV-5 La cuisine des mousquetaires
TV-5 Gourmandises (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
TV-5 Oxygène (lundi)
TV-5 Scully rencontre (mardi)
TV-5 Nord sud (mercredi)
TV-5 Feu vert (jeudi)
TV-5 Découverte (vendredi)
11h00 CBWFT Les temps modernes
T-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Questions pour un champion
TV-5 Tell quel (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
T-M Santa Barbara
TV-5 Dites-moi (lundi)
TV-5 Frou-frou (mardi)
TV-5 Téléscope (mercredi)
TV-5 Géopolis (jeudi)
TV-5 Faits divers (vendredi)
12h30 CBWFT Mon amour, mon amour
12h45 TV-5 7 jours en Afrique
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Les brûlures de l'histoire (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 Les dames de la côte (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
13h30 CBWFT Les craquantes
14h00 CBWFT Pourquoi pas l'après-midi?
T-M Au nom de la beauté
TV-5 Panorama (lundi)
14h15 T-M Sans plus, ni moins
14h30 TV-5 La chance aux chansons

Lundi 22 novembre

15h00 CBWFT Mémoire en jeu
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT bêtes pas bêtes +
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé belge
16h45 TV-5 Le jardin des bêtes
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là, tu parles!
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Drôle de Vidéo
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Cormoran
T-M Chacun son tour
TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT Les Kennedy
T-M Les Olden
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Tell quel
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Paris surface
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Morte fontaine
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h57 T-M Première ligne
23h00 CBWFT Taquinons la planète!
23h25 TV-5 Journal télévisé belge
23h30 CBWFT La ruée vers l'art
23h42 T-M Fermeture
23h55 TV-5 Bas les masques
0h30 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 Téléobjectif
1h50 TV-5 RFI

Mardi 23 novembre

15h00 CBWFT À plein temps
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Montréal P.Q.
T-M Le match de la vie
TV-5 Temps présent
20h00 CBWFT Les Kennedy
T-M Les grands procès
TV-5 Stars 90
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h40 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Évasion
22h57 T-M Première ligne
23h00 CBWFT M'aimes-tu?
23h10 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Découverte
23h35 TV-5 Revue de presse française
23h40 TV-5 Morte fontaine
23h42 T-M Fermeture
0h20 CBWFT Second regard
0h50 CBWFT Fin des émissions
1h05 TV-5 Temps présent
2h05 TV-5 RFI

Mercredi 24 novembre

15h00 CBWFT Parlez-moi d'hier
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
T-M Secrets de famille
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Système 93
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
TV-5 Géopolis
19h45 TV-5 7 jours en Afrique
20h00 CBWFT Les Kennedy
TV-5 Le miel amer
20h30 T-M À vous de juger
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h25 CBWFT Le point
21h30 T-M À vous de juger
TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h35 TV-5 Espace francophone
23h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h01 T-M Première ligne
23h25 TV-5 Revue de presse arabe
23h30 CBWFT La course destination monde
TV-5 Le miel amer
23h46 T-M Fermeture
0h30 CBWFT En toute liberté
1h00 CBWFT Fin des émissions
TV-5 Géopolis
1h45 TV-5 7 jours en Afrique
2h00 TV-5 RFI

Jeudi 25 novembre

15h00 CBWFT Le monde dans votre assiette
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramide
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Mission top secret
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Livraison spéciale
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Ent'Cadieux
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Chop-suey
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Blanche
T-M La trentaine
TV-5 Au nom de la loi
20h00 CBWFT Les Kennedy
T-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Dossiers justice
22h57 T-M Première ligne
23h00 CBWFT Les pieds dans les plats
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 TV-5 Revue de presse africaine
23h30 CBWFT Sous la couverture
TV-5 Envoyé spécial
23h42 T-M Fermeture
0h30 CBWFT Cinéma: Bonjour l'angoisse
1h00 TV-5 Au nom de la loi
1h55 TV-5 RFI
2h35 CBWFT Fin des émissions

FILMS

*0h30 CBWFT **Bonjour l'angoisse***
Fr. 1988. Comédie policière. Près de la retraite forcée, Michaud, un individu effacé et sans aucune sorte d'assurance, compte 32 ans de service à l'entreprise de systèmes de sécurité pour laquelle il travaille. Témoin du hold-up d'une banque dont la sécurité électronique était assurée par sa compagnie, Michaud décide de résoudre lui-même le cas.

Vendredi 26 novembre

15h00 CBWFT Comment ça va?
T-M Secrets de famille
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
T-M Claire Lamarche
15h45 TV-5 Pyramides
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
16h15 TV-5 Gourmandises
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Les aventures de Tintin
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Oxygène
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Génération «T»
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Les grands films: Croc blanc
T-M Ciné-enquête: Des fleurs pour Matty
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Alimentaire, mon cher Watson!
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Théâtre
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
23h00 CBWFT Country centre-ville
T-M Ciné-lune: Le syndrome chinois
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 TV-5 Revue de presse canadienne
23h30 CBWFT Cinéma: Confidences sur l'oreiller
TV-5 Bouillon de culture
1h00 TV-5 Thalassa
1h25 CBWFT Fin des émissions
1h30 T-M Fermeture
2h00 TV-5 RFI

FILMS

*18h30 CBWFT **Croc blanc***
É.-U. 1991. Drame d'aventures. Au début du siècle, un jeune garçon, Jack Conroy, entreprend avec deux aventuriers une périlleuse expédition vers une concession minière, pouvant receler de l'or et dont il a hérité. Sauvé de l'attaque d'un ours par un chien-loup, il retrouve la bête par la suite, cruellement exploitée par des promoteurs de combats de chiens, et tente de la délivrer.

*18h30 T-M **Des fleurs pour Matty***
Am. 1989. Drame policier. Kojak enquête sur la mort tragique de son vieil ami Matty, assassiné en plein restaurant, par un étrange cagoulard.

*23h00 T-M **Le syndrome chinois***
Am. 1978. Drame social. Une journaliste de télévision décèle une situation inquiétante dans une centrale électrique alimentée par l'énergie nucléaire.

*23h30 CBWFT **Confidences sur l'oreiller***
É.-U. 1959. Comédie. Une décoratrice et un compositeur doivent partager une même ligne téléphonique. La décoratrice se sent privée de l'usage du téléphone à cause des nombreuses admiratrices du musicien qui en monopolisent l'utilisation.

Calendrier COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province du 19 au 25 novembre

Le vendredi 19 novembre

Saint-Boniface

18 h 00
CCFM
Le Festin du Vignoble
Info: 233–8972

Le samedi 20 novembre

Lorette

20 h 00
Comité culturel
Bière et saynètes
Info: Priscille 878–2758

Saint-Boniface

8 h 30
FPCP
Journée provinciale de l'enfance
Info: 237–9666

Saint-Léon

20 h 30
Club de danse
Danse du bon vieux temps
Info: Raymond 744–2529 ou (2646)

Le dimanche 21 novembre

Notre-Dame-de-Lourdes

12 h 00
Atelier de la Montagne
Vente de produits de l'Atelier
Info: Daniel 248–2154

Le lundi 22 novembre

Winnipeg

13 h 00
Musée des enfants
Bricolage-fête de famille
Info: 949–0109

Le mercredi 24 novembre

Saint-Boniface

10 h 15
Biblio./CUSB/FAFM/Creative Re
Session d'information

Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au ***233–2556*** *ou* ***1–800–665-4443.***

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ARMAND BERTRAND, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 800–444, avenue St-Mary, Winnipeg, Manitoba R3C 3T1, le ou avant le 17e jour de décembre 1993.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de novembre 1993.

MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. C.P.

SPORT

Hanover-Taché: le départ de Sellen à Sainte-Anne-des-Chênes

Les As cèdent déjà la 1re place

Dans la Ligue Hanover-Taché, les rumeurs peuvent circuler aussi rapidement que Jean Coulombe devant une ouverture ou le gant d'Yvan St-Vincent devant un lancer rapide.

Il y en a une bonne qui fait la ronde depuis la fin de semaine. Et huit équipes se réjouissent silencieusement des malheurs des As de Sainte-Anne.

D'après de nombreuses personnes dans le secret, les As perdront, ou ont déjà perdu, leur vedette à l'attaque Grant Sellen. Sellen aurait accepté une offre d'emploi dans une autre province et, à toute fin pratique, n'est plus un As de Sainte-Anne.

À ce sujet, le directeur-gérant des As, Jacques St-Vincent, dit qu'il n'a pas de commentaires à faire à la presse. Ce qui en dit pas mal.

Grant Sellen est la bougie d'allumage des As depuis son arrivée l'an dernier. Alors qu'on se préparait à une saison de transition à Sainte-Anne, le brillant joueur de centre les a rendu compétitifs. Une saison de 34 buts et, 36 aides lui ont a valu le championnat des compteurs et le titre de recrue de l'année.

Il faut comprendre que les As sont les Yankees de la Ligue. Les bannières de championnats sont nombreuses à Sainte-Anne et les autres villages leur envient sans doute ces succès. Donc, personne n'est pris de pitié pour les hommes en orange, noir et blanc.



Jacques St-Vincent: on n'a pas les moyens. Archives La Liberté

«Si tu crois les autres équipes, on est les "Bad Guys" de la Ligue. C'est difficile d'aller chercher des joueurs quand on a une réputation comme ça.» Alors que Jacques St-Vincent refuse de commenter «l'affaire Sellen», il est tout à fait prêt à parler d'autres aspects de son équipe.

«Il y a des signes prometteurs. Notre défense sera bonne pour des années. Ils sont jeunes et manquent d'expérience. Mais on s'en va dans la bonne direction.»

Le gérant admet qu'un vétéran défenseur pourrait stabiliser ce qui se passe derrière la ligne bleue. Dean Gerrie pourrait être la solution. L'ancien pilier ne joue que sporadiquement depuis 1990 en raison d'une blessure au dos.

«Dino serait vraiment bon pour nous en ce moment. Jack Carter aussi va revenir comme régulier bientôt et ça devrait se stabiliser un peu. Nos avants sont corrects... pas Île-des-Chênes, mais corrects.»

Si Dean Gerrie ne peut pas répondre à l'appel, Jacques St-Vincent ajoute qu'il parle à certains joueurs. Je serais porté à croire que des défenseurs tels que Marc "Moose" Lambert et James Gosselin de Saint-Malo risquent d'être sur la liste.

St-Vincent n'a pas encore joué toutes ses cartes. Il n'a qu'un joueur importé (Jody Wielgosh) et une de ses vedettes ne revient pas avant décembre.

«Il nous manque vraiment Jason Tétrault dans les matches serrés. Un gars qui n'a jamais peur... qui va nous donner du courage. Je veux rien faire tout de suite pour signer un autre joueur importé. On va attendre de voir ce qui va se passer.»

«Franchement, je serais très content avec la deuxième place cette année. Personne ne va toucher Île-des-Chênes, regarde les joueurs qu'ils ont. On n'a pas les moyens, nous, d'aller chercher des joueurs comme ça.»

La frustration se fait sentir dans les commentaires du gérant des As. Et dans les non-commentaires aussi. Ce qui est clair, c'est que Sainte-Anne ne se laissera pas faire. La fierté peut être toute une motivation dans de telles circonstances.

André BRIN

Johnny Coulombe choisit IDC

La frousse aux gardiens

Les anciens joueurs de Saint-Malo commencent à se placer ailleurs dans la Ligue. Johnny Coulombe, le joueur le plus convoité des Warriors, s'est finalement décidé pour Île-des-Chênes, où il a tout de suite été placé sur l'aile avec Dave Naaykens et Cary Allaire. C'est de quoi donner la frousse à quelques gardiens.

«C'était entre Île-des-Chênes et Niverville. Je voulais gagner et l'organisation des Stars m'a toujours impressionné. C'est pas garanti, mais j'aimerais gagner un autre championnat.» L'an dernier, Coulombe a marqué 22 buts et 35 passes en 19 rencontres.

D'autres Warriors devraient se placer d'ici la fin de semaine. Reynald "Ralph" Collette ira à Saint-Jean-Baptiste ou à Saint-Pierre. James Gosselin penche du coté de Saint-Jean aussi, tout comme Marc "Moose" Lambert.

Lambert, qui est blessé et ne reviendra pas au jeu avant le mois de décembre, se serait également entretenu avec Niverville. Sainte-Anne s'intéresse aussi à ses services.

Signalons que Matthew Gosselin et Arthur Coulombe, des vedettes l'an dernier avec Saint-Malo, ont pris leur retraite.

A. B.

WINNIPEG

Laurent Desjardins au Temple du hockey

L'ancien ministre provincial des Sports, Laurent Desjardins, a été intronisé le 30 octobre au Temple de la renommée du hockey du Manitoba.

Laurent Desjardins a été reconnu pour son travail de bâtisseur comme président et gérant des Canadiens de Saint-Boniface, le club-école du club de Montréal (de 1950 à 1955). Le club avait comme mandat de former des joueurs du niveau bantam jusqu'au niveau junior.

En 1953, les juniors des Canadiens de Saint-Boniface ont remporté le championnat de l'Ouest. Vers 1955, le club-école a cessé d'exister, mais Laurent Desjardins a continué à travailler comme dépisteur pour Montréal. Puis vers 1965, il a fait le même travail pour Boston.

Laurent Desjardins a été ministre des Sports de 1972 à 1977 et de 1982 à 1987.

Le batteur battu!

Vous connaissez le nom Michel Dorge? Mais oui, c'est le batteur du groupe winnipégois Crash Test Dummies, qui vient de lancer son deuxième album God Shuffled His Feet!

Mais Michel Dorge ne frappe pas que des tambours. Il frappe aussi des balles de squash, et assez bien avec ça. Le joueur de niveau B (les niveaux vont de A - le plus élevé - à E) a affronté le 12 novembre dernier Heather Wallace d'Ottawa, qui se place au 7e rang mondialement.

Après trois parties, Michel Dorge a dû s'avouer vaincu. Selon l'entente, il a remis à la gagnante une copie autographiée du récent disque des Crash Test Dummies.

Michel Dorge et Heather Wallace étaient parmi les 150 participants du tournoi de squash Cantel de l'Ouest canadien, qui se déroulait à Winnipeg du 11 au 14 novembre.

K.B.

MONTCALM

Un directeur des jeux

Les municipalités rurales de Montcalm et Franklin se sont associées au village d'Emerson pour créer un nouveau poste de directeur régional des services récréatifs.

Le directeur, qui sera embauché d'ici le 1er janvier, aura pour tâche d'assister les différents organismes culturels et sportifs, notamment dans leurs recherches de financement. Basé à Emerson, il sera rémunéré par les trois municipalités et par le gouvernement provincial.

Pour la Municipalité de Montcalm, le coût de ce projet d'un an s'élèvera à environ 5 000 $.

L.G.

Feu vert

Préparatifs d'hiver



C'est à l'automne qu'il faut préparer les arbres et arbustres pour qu'ils survivent l'hiver et soient en bonne santé au printemps.

Premièrement, élaguer, c'est-à-dire enlever les branches mortes ou cassées et les repousses faibles. Le jardinier peut ensuite appliquer sur les arbres fraîchement taillés un produit qui réduit la perte d'eau par transpiration.

Deuxièmement, arroser généreusement les plantes à l'automne (pour humidifier le sol à quelques pieds de profondeur). Le sol gèlera moins vite, permettant aux arbres de renouveler l'eau perdue par transpiration. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'hiver est plus dur pour les arbres de la famille du sapin, qui transpirent à longueur d'année.

Troisièmement, couvrir ses arbres et arbustres d'un tissu spécialisé qui décourage la croissance de mauvaises herbes tout en conservant l'humidité du sol pour qu'il ne gèle pas complètement.

SOCIÉTÉ

Andrée Ruffo à la défense des enfants

Avocate, juge et témoin

Quel est le juge le plus connu au Canada? On peut répondre Antonio Lamer, juge en chef de la Cour suprême. On peut répondre aussi Andrée Ruffo, juge au tribunal de la jeunesse à la cour du Québec.

Andrée Ruffo est sortie de l'anonymat il y a cinq ans, après avoir «rendu des jugements que certains ont trouvé extraordinaires», comme elle le dit, et qui ont donné lieu à une autre cause, qui est en ce moment à la Cour suprême, «où il est question d'interprétation du rôle du juge.»

«J'estime qu'un juge au tribunal de la jeunesse a le droit de parler des enfants, et que le rôle d'un juge qui rend justice pour les enfants est différent du rôle d'un autre juge. Tandis qu'un juge est en général un arbitre des droits des uns et des autres, au tribunal de la jeunesse son rôle est de déclarer si oui ou non un enfant a été victime, et si oui de le protéger.»

Mais ce n'est pas pour parler de ses démêlés avec ses collègues juges qu'Andrée Ruffo était à Winnipeg le 12 novembre. C'était pour parler de son sujet de prédilection: les enfants.



photo: Sylviane Lanthier

Andrée Ruffo: un vaste complot contre la race enfant.

Invitée par l'Association des journalistes canadiens qui organisaient une conférence sur les femmes et les médias, Andrée Ruffo a parlé de «la responsabilité des médias de faire connaître ce qui se passe en cour, au niveau des enfants.

«Je supplie les médias d'être présents de façon régulière à la cour, et pas seulement au moment des causes les plus dramatiques.» Elle déplore que les médias ne fassent ressortir que les cas les plus violents, les plus tristes, les plus spectaculaires, ce qui laisse au public une image négative persistante des jeunes. «Après on est surpris d'avoir des attitudes inacceptables envers les jeunes!»

Au lieu de renforcer les préjugés, les médias devraient permettre de mieux comprendre ce qui se passe à la cour, et de connaître quelle sorte de représentation ont les enfants, de savoir si on a des ressources pour les aider, de savoir si les parents sont soutenus, etc. Et ce rôle-là est aussi celui des prélats: «Les juges aussi doivent témoigner.»

Andrée Ruffo avait 35 ans quand elle est retournée au travail, après être restée à la maison auprès de son fils pendant 10 ans. Quand il allait à l'école, elle y allait aussi, pour faire son droit. Tout de suite elle a travaillé pour les enfants. «C'était certain que j'allais travailler pour les enfants. J'ai été la première avocate pour enfants, à une époque où ce n'était pas à la mode.»

«Nous sommes plus éduqués qu'avant.»

Passionnée par son métier, dédiée à la cause des enfants «qui ont le droit d'être heureux», Andrée Ruffo se définit comme une femme déterminée, mais surtout pas révoltée.

«L'histoire des enfants se répète à travers l'histoire et l'espace, constate-t-elle. La psychanalyste pour enfants Françoise Dolto parlait du vaste complot contre la race enfant... Mais nous sommes plus éduqués qu'avant, et peut-être qu'en étant plus sensibles, nous allons en arriver à vouloir que les souffrances des enfants ne se répètent pas.»

Sylviane LANTHIER

Gens d'ici

La première présidente

Mimi Pattyn de Sainte-Anne-des-Chênes est la première présidente de la Villa Youville, centre régional de soins hospitaliers. Élue d'abord en octobre 1992, elle a été reconduite à la présidence l'été dernier.



Mimi Pattyn.

Née à Montmartre en Saskatchewan en 1945, l'archiviste à demi-temps de l'Hôpital de Saint-Anne a fait carrière dans les services de bureau reliés à la santé.

«On est très préoccupés par la réforme de la santé, on a formé une alliance de tous les services donnés à Sainte-Anne. Notre deuxième priorité est d'établir un nouveau modèle de fonctionnement pour le conseil de la Villa. On va étudier un modèle et faire notre propre évaluation, clarifier les rôles et responsabilités.»

Les violents ne sont pas nés violents

Dotée d'une compassion sans fin pour les enfants et d'une passion illimitée envers son travail, Andrée Ruffo vient de publier un livre intitulé *Les enfants de l'indifférence, il suffit pourtant d'un regard.* À peine arrivé en librairie, cet essai est déjà best-seller au Québec.

«C'est une condamnation de l'indifférenciation, de tout ce qui fait qu'un enfant ne peut pas aller au bout de ce qu'il peut être. C'est une invitation à établir des communications vraies et à trouver un sens à notre vie comme adultes, pour pouvoir jouer notre rôle auprès des enfants. C'est un appel à la communauté, pour qu'on s'occupe les uns des autres et qu'on arrive à s'occuper des enfants, à retrouver des valeurs comme la compassion.

«Car comment des adultes qui ne sont pas heureux peuvent-ils arriver à répondre aux besoins de leurs enfants? Un parent heureux ne va pas battre son enfant, ou le violer, ou l'incestuer. Et les enfants violents, délinquants ne sont pas nés ainsi. Il faut aller à la source de leur comportement pour comprendre leur souffrance et les aider à guérir.»

S. L.



Gildas Molgat: la gestion des travaux. Archives La Liberté

Le chef adjoint au Sénat

Gildas Molgat gère les travaux de la Chambre

Le premier ministre Jean Chrétien a nommé le sénateur manitobain Gildas Molgat chef adjoint du gouvernement au Sénat. Le natif de Sainte-Rose-du-Lac a occupé les mêmes fonctions dans l'opposition au Sénat de 1991 à octobre dernier.

«Ce sont des responsabilités semblables à celles du chef adjoint du gouvernement aux Communes, précise Gildas Molgat. Je suis responsable de la gestion des travaux en Chambre.

«Ça comprend la préparation de l'ordre du jour avec le personnel du Sénat et les rencontres quotidiennes avec le chef adjoint de l'opposition. C'est surtout par courtoisie qu'on fait ça, pour qu'il n'y ait pas de surprise pour l'opposition.

«On discute des échéanciers pour le passage des projets, du nombre de gens qui vont parler, on s'entend sur une procédure pour les comités.»

Gildas Molgat a 40 années de vie politique à son actif. D'abord élu en 1953 comme le plus jeune député à l'Assemblée législative du Manitoba, il a occupé les fonctions de chef du Parti libéral de la province de 1962 à 1970.

J.-P. D.

MONTCALM

L'eau pour bientôt

Les résidants de Saint-Jean-Baptiste ne devraient pas passer l'hiver sans eau. Yves sabourin, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Montcalm, calcule que les travaux du nouvel aqueduc pourraient être terminés d'ici un mois.

Cet aqueduc de 17 km de long doit acheminer l'eau de la Rouge purifiée dans l'usine de Letellier vers Saint-Jean-Baptiste. «Je suis surpris que ça aille si bien, confesse Yves Sabourin. La pipe principale devrait être installée d'ici une semaine. Ensuite, il y a dix connexions à faire avec les résidences rurales. Si on compte une connexion par jour, tout devrait être terminé avant Noël.»

Le projet de 600 000 $ est financé à parts égales par le fédéral, la province et la Co-op d'eau de la vallée Pembina. La municipalité de Montcalm s'apprête d'ailleurs à faire une nouvelle demande de subvention pour étendre le réseau à l'ouest et au nord de la Municipalité l'année prochaine.

L.G.

EXPOSITION D'INVENTIONS

(patentes, mécanismes et machins-trucs)

Le Bureau de développement économique est heureux et fier de vous inviter à une exposition d'oeuvres créées par nos inventeurs locaux.

Venez contempler, admirer les merveilleuses créations innovatrices de nos inventeurs franco-manitobains.

Et pour terminer la journée, soyez des nôtres en assistant au

Banquet des Entrepreneurs

Date: 3 décembre 1993
Heure: de 12 h à 17 h 30 (exposition)
Endroit: Le Collège universitaire de Saint-Boniface
Gymnase S-050
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface
Cocktail: 17 h 30 à 18 h 30
Banquet: 18 h 30: 25 $ par personne

R.S.V.P. 235-0446

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir confirmer votre présence auprès de Louise.

Formulaire d'inscription
Exposition d'inventions
3 décembre 1993

Nom de l'inventeur: ____________________

Adresse: ____________________

Numéro de téléphone: ____________________

Nom de l'invention: ____________________

Description de l'invention: ____________________

Besoins spécifiques (électricité, éclairage, espace requis, etc.)

Ceux et celles qui sont intéressé-e-s à exposer leur(s) invention(s), patente(s), etc., sont prié-e-s de nous faire parvenir ce formulaire d'inscription dûment rempli à l'adresse suivante:

Bureau de développement économique
103-605, rue Des Meurons
Saint-Boniface, Mb
R2H 2R1

Il n'y a aucun frais d'inscription pour l'exposition.

Date limite: le 29 novembre

Nécrologies



Irène Lorteau
(née Gagnon)

Soudainement le vendredi 12 novembre 1993, à l'hôpital général de Saint-Boniface, est décédée Irène Lorteau, à l'âge de 55 ans. Elle était l'épouse bien-aimée d'Arthur Lorteau de Saint-Boniface.

Irène a été prédécédée par son père Mathias Gagnon en 1967. Elle laisse dans le deuil son mari Arthur; ses trois fils, Denis (et son épouse Jocelyn), Alphonse et Gilbert; ses quatre petits-enfants Karen, Christine, Kevin et Curtis; sa mère Blanche Gagnon; ses neuf frères Léo (et Alice), Donat (et Lucie), Edmond (et Lucie), Louis (et Esthere), Laurent (et Yvette), Armand (et Lucille), Georges, Ludger et Hubert (et Suzanne); ses trois soeurs Eva (et Joe Favreau), Rita (et André Conan), Marguerite (et Bernard Foubert); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les prières ont été récitées à 19 h le lundi 12 novembre à la chapelle funéraire Desjardins (357 rue Des Meurons). La messe de Résurrection a eu lieu à 14 h le 16 novembre à la cathédrale de Saint-Boniface, présidée par Monseigneur Albert Fréchette. L'enterrement au cimetière Green Acres a suivi.

Au lieu de fleurs, la famille encourage les dons à la Fondation des maladies du coeur, 301-352 rue Donald, Winnipeg, R3B 2H8.

La direction des funérailles a été assurée par le Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Vous étiez la lumière de notre chandelle. Et même si la chandelle est fondue, la lumière brille toujours.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Soeur Julie St-Jean
(Cyprienne Bohémier)
Fille de la Croix

Le dimanche 31 octobre, à la Maison Provinciale des Filles de la Croix, s'éteignait paisiblement Soeur Julie St-Jean (Cyprienne Bohémier).

Elle naquit le 23 juillet 1900 à La Salle. Quelques années plus tard sa famille déménagea à Saint-Norbert où elle fit ses études primaires et secondaires. En 1919, elle fit son entrée au noviciat de la Maison-Mère de La Puye, France. Après ses deux années de formation, elle revint au Canada et fut envoyée en mission aux différents endroits òù oeuvraient les Filles de la Croix. C'est avec fidélité qu'elle remplit ses responsabilités d'enseignante et d'animatrice de communauté. En 1951, elle fut nommée supérieure provinciale, tâche qu'elle remplit avec générosité pendant douze ans.

En 1983, ses forces commencèrent à faiblir et l'obligèrent à se retirer à la Maison Provinciale, où elle demeura jusqu'à sa mort.

Soeur Julie St-Jean savait mettre Dieu au premier plan de ses occupations et pas une minute était perdue à Son service. Elle rendit d'innombrables services à sa communauté et aux gens avec lesquels elle entrait en contact. Son souvenir restera longtemps vivant à la mémoire de ceux qui l'ont connue et aimée. Dans les derniers moments de sa vie, elle mit un soin tout particulier à se préparer à la rencontre du Seigneur qu'elle savait proche. C'est dans une grande paix qu'elle quitta ce monde, entourée de ses soeurs religieuses.

Elle laisse dans le deuil, les soeurs de sa communauté, un frère, Henri, deux soeurs, Solange et Marcelle, plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces.

Ses funérailles eurent lieu à la chapelle de la Maison Provinciale, le mercredi 3 novembre, présidées par les révérends pères Ron léger, Gérard Clavet et Léo Baert. L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Adolphe.

Marie Delaquis
(née Fauchère)

Paisiblement au Centre hospitalier Taché, est décédée le 3 novembre 1993, Marie Delaquis née Fauchère à l'âge de 95 ans.

Elle fut précédée par son époux Pierre en 1981, ainsi que par ses enfants Robert, Marcel, Clémentine, Maurice et Charles; un beau-fils Gérard Dugas; trois frères, Joseph, Jean et Pierre. Elle laisse dans le deuil deux filles, Alice Dugas et Liliane Phipps; deux fils, Gabriel et son épouse Henriette, Ernest et son épouse Antoinette; trois belles-filles, Annette, Florina et Marilyn; un beau fils Aimé Baron; 30 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants.

La messe de la Résurrection fut célébrée le 6 novembre à Notre-Dame-de-Lourdes par l'abbé Rodrigue Bouchard. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

La famille remercie sincèrement le personnel dévoué du Centre Taché et toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie et offert leurs services à l'occasion du décès de leur chère maman, grand-mère, arrière-grand-mère.

Stéphane Prévost a maté sa peur et rien ne peut plus l'arrêter

Publi-reportage

LA COURSE
DESTINATION MONDE
Le samedi à 16 h. En reprise le mercredi à 23 h 30.



Stéphane Prévost angoissait avant le départ de la Course destination monde, en août: peur de ces pays inconnus, peur de produire de mauvais films, peur de perdre le contrôle de ses émotions.

Pour chasser le trac, Stéphane prend le taureau par les cornes dès sa première destination, New York. Il va filmer dans les ghettos de Harlem le soir. «On m'a dit: n'y va pas tu vas te faire assassiner. Rien ne pouvait m'arrêter. Je voulais combattre la peur par la peur. Comment aurais-je pu tourner un film à Moscou si j'étais incapable de me rendre dans une ville située à proximité de Montréal?»

Le jeune homme âgé de 25 ans mettra deux jours à gagner Harlem. La première journée, il erre durant quelques heures aux approches du quartier, n'ose pas y pénétrer. Il fait noir, le coin est menaçant. Il croise des bandes de jeunes. Son coeur bat fort, il a des peurs. Il craque, rentre à l'hôpital.

Stéphane revient à la charge le lendemain. Il tourne dans un marché. Des armoires à glace l'apostrophent et l'intimident. Des mastodontes l'entraînent devant un mur de briques: ce mur est tout ce que tu peux filmer dans le coin, lui disent-ils. Notre globe-trotter ne s'en laisse pas imposer. Il parviendra finalement, au fil des jours, à interviewer des gens du quartier.

L'épreuve passée, il est guéri de toute appréhension. Rejoint dernièrement à Moscou, le jeune homme était articulé, volubile, sensible, sérieux et très intense.

Ce scientifique – il détient une maîtrise en biologie moléculaire de l'université Laval – a un moral à tout casser, si ce n'est certaines inquiétudes par rapport à la qualité de ses films.

L'Irlande, le Groenland

Après New York, Stéphane a pris l'avion à destination de l'Irlande du Nord. Il y a passé deux semaines et découvre un pays et des gens extraordinaires: «Les Irlandais sont beaucoup plus nuancés qu'on peut le croire. J'ai rencontré une minorité de gens attachés fanatiquement à des partis. La plupart sont chaleureux, généreux et ouverts d'esprit.»

Il retraverse ensuite l'océan et se rend au Groenland, une île qui l'intrigue depuis sa tendre enfance: «Le Groenland piquait ma curiosité. Soixante mille habitants sur une immense île, ça me dépasse. J'ai découvert un lieu confortable, moderne, structuré. Imaginez une campagne épouvantablement grande, bien organisée, et vous avez le Groenland. Les habitants bénéficient d'un système de santé gratuit et d'un réseau de transports efficace.»

Les paysages du Groenland l'ont séduit: «De la fenêtre de ma chambre, on voyait l'eau, toujours l'eau. La plupart des villes sont situées sur un fjord et sont entourées de collines abruptes. Des collines habillées d'une végétation luxuriante aux couleurs panachées. Au coucher du soleil, le panorama est stupéfiant.»

Moscou désorganisée

Après son passage au Groenland, Stéphane se dirige vers Moscou. Une destination inconnue pour lui, un pays en plein chaos. Il est fébrile, voire anxieux. Par chance, il rencontre à bord de l'avion un photographe du Time Magazine qui le prend sous son aile. Son acclimatation dans la capitale russe en a été facilitée.

Stéphane n'avait pas eu l'occasion d'explorer la ville en profondeur au moment de l'interview. Du peu qu'il a vu, il a noté une grande confusion: «En regardant Moscou avec un oeil de touriste, on remarque un scandale à chaque coin de rue. Tout est tellement différent. La maladie sous toutes ses formes gagne du terrain. la pauvreté est extrême. J'ai vu des files de gens qui vendaient des objets bigarrés et désuets: un homme vendait son chapeau, un autre écoulait une botte, une cuillère et une rallonge électrique.»

Stéphane explore maintenant la Mongolie, puis l'Afrique. Il espère tenir le coup d'ici son retour. Physiquement, il est harassé: «Nous sommes privilégiés de participer à la course mais le boulot ne manque pas. J'ai dormi deux heures cette nuit. La veille, je n'ai pas fermé l'oeil. C'est un peu con de sacrifier sa santé pour une émission de télévision mais je le fais pour mes films.»

Texte rédigé par Mathias Brunet,
La Presse

L'ENTRE-TEMPS DES FRANCO-MANITOBAINES

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) général(e)

pour sa maison de transition (2e étape) pour les femmes francophones, victimes de violence et leurs enfants.

La directrice sera responsable de la direction générale, l'administration et la supervision de la programmation qui sera offerte en français.

Qualités requises:

Le(la) candidat(e) doit:

- Avoir fait des études en service social ou en counselling et/ou une expérience de travail dans ce contexte.
- Avoir fait des études et/ou de l'expérience en administration.
- Désirer suivre les principes de la philosophie féministe.
- Savoir réagir en situation de crise.
- Être muni.e d'un bon esprit d'organisation.
- Être capable de très bien communiquer dans les deux langues officielles.

Entrée en fonction: immédiatement

Salaire: à négocier

Veuillez faire parvenir votre demande, ainsi que votre curriculum vitae au plus tard **le 30 novembre 1993**.



La présidente
L'Entre-temps des Franco-Manitobaines Inc.
C.P. 183
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

ENTREPRISE SAINT-BONIFACE INC.

*Le succès en affaires exige une bonne planification et une surveillance continue des résultats. Cependant peu de nouvelles entreprises le font de façon convenable. **Entreprise Saint-Boniface Inc.** veut contribuer à la croissance du taux de survie des nouvelles entreprises en embauchant un:*

CONSULTANT AUX PETITES ENTREPRISES

Le candidat idéal connaît déjà le succès dans sa propre entreprise et se voit comme un entrepreneur qui possède les connaissances nécessaires pour mettre sur pied une entreprise. Une éducation formelle, de l'entregent, la capacité de bien communiquer, d'excellentes connaissances en affaires et de la perspicacité envers les besoins de la petite entreprise lui permettront de préparer des plans d'affaires et d'établir des budgets pour une clientèle variée. Cette personne devra encourager ses clients et les aider à établir un système de comptabilité pertinent, en plus de leur fournir des conseils qui leur permettront de réussir en affaires.

Agissant sous la direction du directeur général, le consultant devra participer à l'élaboration et à la mise sur pied de divers projets qui contribueraient à l'accroissement du taux de réussite de nouvelles entreprises. Ce poste d'un an plaira à quelqu'un qui désire contribuer de façon positive à la communauté. La personne choisie doit être capable de travailler dans les deux langues officielles. Le traitement annuel se chiffrera entre 30 000 $ et 35 000 $. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er décembre 1993 à M. Marc Lavoie, directeur général, Entreprise Saint-Boniface Inc., 157, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2.

AVIS AUX CRÉANCIERS

En ce qui concerne la succession de feue CARMELIA AUBIN, du village de Sainte-Anne, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 25–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 0G4, le ou avant le 20e jour de décembre 1993.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de novembre, A.D. 1993.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. R.A.S.

La Division scolaire de la Rivière Rouge n° 17

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(IVE)

à temps plein (poste temporaire)

Qualifications:

- 12e année ou équivalent.
- Diplôme en secrétariat.
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais.
- Excellente connaissance de WordPerfect 5.0/5.1.
- Connaissance du système DOS et de Lotus 1-2-3

Expérience:

- Il serait préférable qu'il(elle) ait eu de l'expérience comme secrétaire administratif(ive).

Habiletés personnelles:

- Capable de travailler à son poste sans surveillance.
- Connaître les procédures d'efficacité et de courtoisie soit téléphoniques soit interpersonnelles.
- Être discret(ète).

Entrée en fonctions: Fin-janvier à la fin-juin 1994.

Salaire: Selon les qualifications et expérience.

Veuillez envoyer votre lettre de demande ainsi que votre curriculum vitae **avant le 3 décembre 1993** à:

Monsieur Ron Perron
Directeur général
Division scolaire de la Rivière Rouge n° 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys, MB
R0A 1V0

Avis d'intention

SACHEZ que je soussigné(e), ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs du Manitoba, ai l'intention de qualifier de site du patrimoine en application de la Loi sur les richesses du patrimoine le site communément désigné la Cathédrale de Saint-Boniface, 190, rue de la Cathédrale, dans la ville de Winnipeg. Le bien-fonds est décrit comme suit dans le certificat de titre n° 1295001:

SP Lot 2, Plan 29300 WLTO in RL 76 and 80 Parish of St. Boniface

Je considère que le site susmentionné illustre un élément important de l'histoire du Manitoba et de sa population et j'ai l'intention de qualifier le site, y compris les bien-fonds et les bâtiments, de site du patrimoine à compter du 30 janvier 1994, afin que ce site soit protégé par la Loi.

Une opposition à la qualification envisagée peut être produite dans les 30 jours suivant la publication du présent avis, conformément à l'article 5 de la Loi. L'avis d'opposition doit être signifié au (à la) soussigné(e) aux soins du responsable de la qualification en matière de patrimoine, Direction des ressources historiques, 213, avenue Notre-Dame, rez-de-chaussée, Winnipeg, R3B 1N3. On peut se procurer une formule d'avis d'opposition et obtenir d'autres renseignements relatifs à la qualification envisagée à l'adresse susmentionnée.

Le (la) soussigné(e) est tenu(e), aux termes de la Loi, de référer à la Commission municipale, aux fins d'audition, l'opposition qui lui a été signifiée et qui n'a pas été retirée dans les 30 jours de la signification. Il (elle) est autorisé(e), aux termes de l'article 6 de la Loi, de qualifier le site de site du patrimoine lorsqu'aucune objection ne lui a été signifiée.

Fait à Winnipeg, le 5 novembre 1993.

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba — **H.A. Gilleshammer, Ministre**



Jean-Guy Talbot, c.g.a.

TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Comptable général agréé / Certified General Accountant

Une firme qui reconnaît l'importance de prendre du temps avec chaque client, individuellement.

102, promenade Houde	C.P. 391
St-Norbert (Manitoba)	Notre-Dame-de-Lourdes
R3V 1C5	(Manitoba) R0G 1M0
(204) 269-7460	(204) 248-2557

Caissier(ère) principal(e)
Hy-line Credit Union

Fonctions:

Relevant du directeur de succursale, le(la) titulaire du poste joue un rôle important en ce qui concerne la coordination et la prestation des services et d'ensembles de services financiers offerts par la succursale de Saint-Norbert de la Hy-line Credit Union. Ses tâches incluent notamment la gestion de la succursale en l'absence du directeur de succursale, la planification de l'horaire du personnel à temps partiel avec qui le(la) titulaire travaille, et la promotion de la vente d'ensembles de services financiers.

Qualités requises:

Le(la) candidate reçu(e) devra détenir un diplôme d'études secondaires et devra avoir terminé un programme postsecondaire en Administration des affaires, ou y être inscrit(e). Il(elle) devra avoir de cinq à sept années d'expérience en tant que caissier(ère) soit auprès d'une caisse populaire ou d'un autre établissement financier. Une connaissance des pratiques de surveillance est requise en plus d'une approche proactive dans le domaine des ventes et de la mentalité axée sur le service. Le(la) titulaire doit pouvoir bien s'exprimer en français et en anglais.

Salaire:

L'échelle salariale pour ce poste est établie entre 1 871 $ et 2 290 $ et le salaire mensuel sera déterminé en fonction des qualifications et de l'expérience du (de la) candidat(e) reçu(e). Un excellent programme relatif aux avantages sociaux est également offert.

Seules les candidat(e)s qui répondront aux critères mentionnés ci-haut seront retenu(e)s en sélection finale.

Veuillez faire parvenir votre résumé **au plus tard le 25 novembre 1993** à:

M. Brian Peto, chef du personnel
Département des ressources humaines
Credit Union Central of Manitoba
C.P. 9900, 215, rue Garry
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3E2

Avis de nomination CN Amérique du Nord



Gerald Davies

Paul M. Tellier, président-directeur général des Chemins de fer nationaux du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de Gerald Davies au poste de premier vice-président du Marketing.

Ardent promoteur de l'orientation client, M. Davies s'est acquis une réputation de leader et d'innovateur au sein de l'industrie ferroviaire nord-américaine. Il a occupé plusieurs postes de haute direction dans les secteurs du marketing, de l'exploitation et des finances auprès du Burlington Northern Railroad et de CSX Transportation. Natif de Lethbridge, en Alberta, il détient un doctorat en économie des transports de la Washington State University.

CN Amérique du Nord assure des services de transport et de distribution axés sur le rail dans l'ensemble du Canada et des États-Unis.

Hôpital général de Saint-Boniface

Le Prix de la Fondation de recherche attribué

Le premier homme à gravir le mont Everest, Sir Edmund Hillary, a accepté le Prix international 1994 de la Fondation de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface. C'est ce qu'a annoncé cette corporation des Soeurs grises le 9 novembre.

Sir Hillary a été choisi pour son travail humanitaire auprès du peuple du Népal. C'est en 1953 qu'il a fait connaissance avec ce peuple alors qu'il escaladait la plus haute montagne de la planète avec le guide Tenzing Norgay.



Sir Edmund Hillary.

Au cours des 40 dernières années, il a personnellement aidé à établir des systèmes d'eau potable et à construire des écoles, des hôpitaux et des cliniques dans les régions éloignées du Népal.

Fondé en 1976, le Prix international a été accordé notamment au prince Philip, à Rosalynne Carter, Mère Téresa, Jean-Paul II, Jehan El Sadat et à Andrei Sakharov.

Edmund Hillary sera à Saint-Boniface pour recevoir le Prix de la Fondation de recherche le 9 juin 1994. Le banquet et la présentation auront lieu au Centre des congrès de Winnipeg.

Les billets (100 $) sont disponibles au bureau de la Fondation de recherche (237-2067).

La Régie des services publics

AVIS PUBLIC

DEMANDEUR : MANITOBA HYDRO

DEMANDE : Manitoba Hydro a l'intention de soumettre une demande à la Régie des services publics (la «Régie») en vue d'obtenir une ordonnance aux fins suivantes :

a) l'approbation d'une nouvelle structure tarifaire entrant en vigueur le 1er avril 1994 et permettant d'augmenter de 1,5 % les recettes générales de consommation pour l'exercice se terminant le 31 mars 1995;

b) l'approbation d'une nouvelle structure tarifaire entrant en vigueur le 1er avril 1995 et permettant d'augmenter de 1,5 % les recettes générales de consommation pour l'exercice se terminant le 31 mars 1996;

c) la confirmation de l'ordonnance provisoire *ex parte* nº 24/93 de la Régie approuvant les modifications apportées aux tarifs liés au plein tarif du diesel à compter du 1er avril 1993;

d) la confirmation de l'ordonnance provisoire *ex parte* nº 148/93 de la Régie approuvant l'introduction de neuf nouveaux tarifs réduits pour les abonnés admissibles du service général, qui prévoient des rabais sur les tarifs de puissance fixe, à compter du 1er novembre 1993.

NOTA. Le présent avis vise à informer la population de la demande qui sera soumise et à inciter les parties intéressées à obtenir de plus amples renseignements de Manitoba Hydro. Lorsque les principaux points de la demande seront connus, un autre avis sera publié dans le présent journal. On y donnera des renseignements supplémentaires, y compris l'heure, la date et le lieu de l'audience publique qui sera tenue à compter du 21 février 1994.

DÉPÔT DE LA DEMANDE : Manitoba Hydro prévoit soumettre sa demande le 19 novembre 1993. Après cette date, on pourra consulter les documents pertinents en écrivant ou en téléphonant aux personnes suivantes :

M. K. D. Munro ou Mme K. J. Moroz
Manitoba Hydro
820, avenue Taylor, 3e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2P4
Téléphone : 474-3468 ou 474-4539 (appels à frais virés acceptés)

Après son dépôt, on pourra également consulter la demande au bureau de la Régie en communiquant avec le secrétaire au 945-2638.

RÉUNION PRÉPARATOIRE : Toute personne, entreprise ou société qui désire intervenir au sujet de la présente demande et participer à l'interrogatoire des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue doit assister ou être représentée à la réunion préparatoire qui aura lieu le 26 novembre 1993, à 10 h, dans les bureaux de la Régie, au 280 de la rue Smith (2e étage), à Winnipeg (Manitoba). Les personnes qui désirent intervenir devront préciser les motifs de leur intervention.

Les personnes qui souhaitent s'exprimer en français à la réunion préparatoire doivent en informer le secrétaire de la Régie avant le 19 novembre 1993.

La réunion préparatoire vise, entre autres, à connaître les intervenants ainsi que les motifs de leur intervention, à leur donner l'occasion de se concerter afin d'éviter les répétitions et à établir un horaire qui facilitera l'échange de renseignements utiles. Toutes les personnes qui souhaitent obtenir le statut d'intervenant doivent être présentes ou être représentées à la réunion préparatoire.

Les parties qui souhaitent simplement communiquer leur point de vue ou présenter un mémoire sont connues sous le nom de participants et elles ne sont pas tenues d'assister à la réunion préparatoire.

PROCÉDURES : La Régie a adopté des règles de pratique et de procédures qui s'appliqueront à l'audience de la demande de Manitoba Hydro. Tous les intervenants doivent se familiariser avec les nouvelles règles de la Régie, qui seront examinées lors de la réunion préparatoire. On peut se procurer un exemplaire des règles en écrivant au secrétaire de la Régie ou en composant le 945-2638.

FRAIS DES INTERVENANTS : L'ordonnance de la Régie nº 163/87 du 12 novembre 1987 indique la marche à suivre pour le remboursement éventuel des frais des intervenants ainsi que les lignes directrices de la Régie dans ce domaine. Les parties qui souhaitent soumettre une demande de remboursement doivent étudier cette ordonnance.

FAIT le 5 novembre 1993.

Le secrétaire par intérim de la Régie des services publics,

D. deGraff



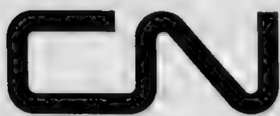
Donner un préavis de cinq jours



Salle accessible aux fauteuils roulants.

Régie des services publics
280, rue Smith
2e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba



INVESTISSEMENTS CÉRÉRALIERS DU CHEMIN DE FER

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

DÉCLARATION ÉTABLIE EN APPLICATION DE L'ALINÉA 29 (1) A) DE LA LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER 1992

INTRODUCTION

La présente déclaration est établie en application de l'alinéa 29 (1) a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et décrit les immobilisations qu'a effectuées le CN dans le but de fournir un réseau de transport céréalier adéquat, fiable et efficace

Les dépenses en immobilisations du CN ont pour but de remplacer les installations, les machines et le matériel roulant vieillis, d'entreprendre des projets rendus nécessaires par les diverses réglementations et par souci environnemental, d'acquérir de nouveaux marchés, ainsi que d'améliorer la qualité du service de façon à soutenir la concurrence dans le contexte actuel de la déréglementation. En 1992, l'ensemble des dépenses en immobilisations de CN Rail s'est élevé à 324,2 M$, incluant une somme de 40,8 M$ prelevée sur les dons et subventions. Sur ce total, quelque 170,4 M$ ont été engagés dans l'Ouest canadien, dont 34,4 M$ au titre des investissements céréaliers. Le tableau ci-dessous en détaille les cinq principales catégories

IMMOBILISATIONS RÉELLES DE CN RAIL EN 1992

(en M$)

	Ouest canadien	Céréales
Matériel de traction	6.0	1.7
Autre matériel roulant	41.5	1.2
Installations fixes	79.9	22.6
Triages, installations de réparation et de fabrication	17,1	4.9
Points de chargement et de déchargement (terminaux)	25.9	4.0
TOTAL	170,4	34,4

MATÉRIEL DE TRACTION

Depuis 1981, 200 engins de puissance moyenne faisant partie du parc de locomotives GR-17 ont été remis à neuf et convertis en engins de type 418. Nous disposons ainsi de locomotives et auxiliaires de traction non seulement dotés de tout le confort voulu pour les équipes, mais pouvant également être utilisés à des endroits éloignés, entrer dans la composition de trains à grande vitesse ou permettre l'exploitation des trains sans fourgon de queue. En 1992, 22 locomotives GR-17 ont été ainsi remises à neuf par financement interne et 17 autres au moyen d'un bail à long terme signé avec SLX. Le plan de revalorisation du parc de traction prévoit le remplacement des plus vieilles locomotives à puissance élevée par des engins de 4 000 HP, ainsi que la remise à neuf des locomotives de 3 000 HP, afin de revaloriser l'ensemble du parc des locomotives à grande puissance, d'en ameliorer la fiabilité, d'y incorporer les équipements les plus perfectionnés, tout en assurant la sécurité et le confort des équipes. En 1992, 10 locomotives GF-30 ont fait l'objet d'une remise à neuf financée par un bail à long terme avec SLX et on a passé commande à GE, par le même mode de financement, de 25 nouvelles unités de 4 000 HP, dont les dernières ont éte livrées à la fin de l'année

Le programme d'installation de graisseurs de boudins sur les locomotives de grande puissance s'est terminé en 1992. L'application automatique d'une petite quantité de graisse sur le boudin de la roue puis sur la joue intérieure du rail permettant de réduire la résistance au roulement du train en mouvement, il s'ensuit une économie de carburant de l'ordre de 7 %

AUTRE MATÉRIEL ROULANT

En 1990, le CN a acheté quatre déchargeurs de ballast dans le cadre de l'opération «supergopher» (degarnissage), et l'idée s'est averée très fructueuse, car ils ont permis la mécanisation du remplissage, du convoyage, de l'entreposage et du déchargement des matières indésirables. En 1992, on a fait l'acquisition de quatre nouveaux wagons de déchargement, afin d'ameliorer la productivité et de réduire les coûts, ainsi que d'une autre distributrice de ballast, ce qui permet de réduire au minimum les besoins en matière de trains de travaux et de nouveau ballast grâce à une meilleure utilisation de ce dernier. De plus, on s'est porté acquéreur de 17 unités de matériel de travaux dont le bail venait à expiration le 30 août 1992

INSTALLATIONS FIXES

Les frais de renouvellement de la voie dans l'Ouest se sont élevés à 39,2 M$ en 1992. Ce chiffre englobe la pose de 91,9 milles de rails neufs, 44,7 milles de rails de remploi 514 300 verges cubes de ballast, 292 695 traverses de bois, 472 500 anticheminants et 85 000 selles de rails

Pour préserver le bon état des installations, il importe aussi de procéder au renouvellement des ponts et ponceaux, ainsi qu'à des travaux de stabilisation, de drainage et de protection contre les éboulis. Dans cette optique, plus de 20 M$ de dollars ont été investis dans l'Ouest, en 1992, pour les ponts et ponceaux, dont 11,8 M$ pour le pont enjambant le fleuve Fraser et quelque 6 M$ pour la stabilisation de la plate-forme l'élargissement des remblais et la protection contre les éboulis

La valeur initiale de notre materiel de voie équivaut à environ 200 M$. L'inventaire en est constamment renouvelé et reevalué en fonction de la charge de travail, des changements technologiques, de la desuetude et des coûts de réparation. Les dépenses totales, à ce titre pour l'ensemble du réseau se sont chiffrées à 3,7 M$ en 1992

Par ailleurs, on a besoin de vehicules routiers non seulement pour coordonner le travail des effectifs d'entretien de la voie, des ponts et de la signalisation, mais également pour verifier que les équipes en cause respectent les règles d'exploitation et de sécurité, les methodes radio et autres, et qu'une communication adequate est maintenue avec la clientèle. En 1992, l'Ouest a bénéficié de quelque 6 M$ à ce chapitre

L'installation d'un supplément de detecteurs de boîtes chaudes contribue à améliorer la securité de l'exploitation. Ces dispositifs de detection de chaleur, qui sont posés le long des voies et associes à des automates vocaux, servent à deceler diverses anomalies lors du passage des trains. L'information est transmise aux équipes de trains, ainsi qu'aux postes de regulation concernés. Lorsqu'une anomalie est constatee, la station locale, par émetteur radio numérisé, ou le bureau central en avertit l'équipe du train pour qu'elle arrête ce dernier et procede à une inspection du ou des wagons suspects. Ces detecteurs répondent à la fois aux normes de sécurité du CN et aux règlements établis par le gouvernement pour une exploitation sans fourgon de queue, ainsi que pour l'acheminement des marchandises dangereuses. Cinq de ces detecteurs ont été installés dans l'Ouest en 1992

Le projet visant à mettre en place un nouveau système de radiotéléphonie dans le territoire de régulation de Calder, lequel doit remplacer la première génération de systèmes radio assurant la liaison train et point fixe, a finalement été achevé à la fin de 1992. Ce nouveau système de radiocommunications, entièrement informatisé, fait appel à des technologies de pointe permettant un transfert de zones entre les postes de régulation durant les heures de faible trafic, ainsi qu'une priorité d'appel en cas d'urgence. Les fâcheuses tonalités de contrôle auxquelles il fallait préalablement avoir recours, avec les tours de radio éloignées, pour passer de la réception à l'émission sont désormais éliminées

AUTRES INSTALLATIONS (TRIAGES, ATELIERS DE RÉPARATION ET DE FABRICATION)

La machine à reprofiler les roues de locomotives sans avoir à les enlever a été livrée et installée durant l'année à l'atelier diesel du triage Calder au coût de 930 000 $, soit une somme globale de 1,2 M$ compte tenu des 270 000 $ d'acompte versés en 1991

Durant cette même année, l'atelier de matériel remorqué du triage Symington a egalement pris livraison d'un locotracteur de 525 000 $ tandis que la construction des installations destinées aux wagonniers du triage Thornton a été achevee au coût de 218 000 $. Par ailleurs, il a fallu remplacer trois chaudières à haute pression dans l'immeuble des Messageries à Saskatoon, ce qui a entraîné des dépenses de 100 000 $, tandis que 440 000 $ ont été affectés à du matériel d'atelier et à diverses installations dans l'Ouest. Les travaux de modernisation et de revalorisation des installations de la Traction à Transcona, qui ont pris fin en 1992, se sont chiffrés à 389 000 $. Au cours de cette même année, toujours à Transcona, on a procédé à la construction d'une installation de remise à neuf d'attelages (478 000 $), à l'amélioration des dispositifs de sécurité (100 000 $), ainsi qu'à la correction de la ventilation au sein de l'atelier du matériel remorqué (139 000 $). Enfin, se sont greffées des dépenses de 403 000 $ pour du matériel divers d'atelier

L'année 1992 constituait la phase finale du projet de mise en place du materiel et des logiciels nécessaires à l'exploitation du système regissant les bulletins de marche (BM). Le même matériel informatique servira à l'établissement d'une feuille de train electronique ainsi qu'à l'interface du système TRACS. La feuille de train fournit les données dont ont besoin les contrôleurs de la circulation ferroviaire pour prendre, en toute connaissance de cause, les décisions concernant l'exploitation. Quant à l'interface TRACS, elle permettra d'établir une liaison directe au sein des centres de régulation entre le système de consignation du même nom et le systeme d'automatisation de la marche des trains

Le nouveau Centre de gestion de l'exploitation du CN, officiellement mis en service à Montréal en 1991, permet au personnel chargé de la planification de prevoir et d'éviter d'éventuels problemes jusqu'à 48 heures à l'avance, et ce sur quelque 30 000 km de voies. Son expansion s'est poursuivie en 1992 et continuera en 1993

Le projet visant à assurer, grâce à l'utilisation de materiel electronique, une exploitation sans fourgon de queue s'est terminé en 1992. C'est désormais ce matériel monté à l'arrière du train qui transmet au mécanicien de locomotive les donnees sur l'état de fonctionnement du systeme de freins à air et, au moyen d'un signal radio, permet également à l'équipe présente, de déclencher un freinage d'urgence à partir de la queue du train

Le CN a acheté en 1992 du matériel informatique, des logiciels et des licences d'exploitation en vue d'assurer la réception, le stockage, le tri par ordre de priorité et la diffusion des messages télécopiés concernant les connaissements

Le programme lancé en 1992 et visant à équiper les wagons de balises d'identification se poursuivra au-delà de 1993. A la demande de l'AAR, tout le matériel roulant affecté au service interréseaux doit désormais comporter une identification normalisée, ce qui se traduira par des gains de productivité reliés à une diminution de personnel, une meilleure utilisation des wagons, une baisse des réclamations, un renforcement de la sécurité lors de l'acheminement de marchandises dangereuses et un accroissement de satisfaction au sein de la clientèle, dont celle du secteur céréalier

Le CN dispose de deux centres informatiques. Celui de Montréal est utilisé pour divers systèmes de gestion, tandis que celui de Fort Rouge est consacré aux systèmes essentiels à l'exploitation et comme point d'accès principal aux systèmes du CN par les systèmes des clients. Les systèmes d'exploitation assurent, entre autres, la gestion informatisée du trafic (TRACS), l'exploitation intermodale, ainsi que la gestion des equipes et du parc de véhicules routiers. Le centre de Montréal sert d'installation de secours pour celui de Fort Rouge. L'intégrâtion et l'amélioration du Système d'inventaire informatisé du triage (YIS), amorcées en 1991, se sont poursuivies au cours de 1992 et doivent être achevées en 1993. Le montant global investi par le CN dans les systèmes d'information en 1992 s'est chiffré à 8,3 M$

POINTS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT (TERMINAUX)

Le prolongement des voies d'accès aux silos dans différents endroits de l'Ouest canadien a coûté environ 1.4 M$ en 1992. Durant cette même année, 8.9 M$ ont été investis dans l'installation d'un terminal intermodal à levage par le haut au triage Thornton

L.T.G.O.– PARAGRAPHE 29 (1) C)

Dépenses d'entretien des lignes du CN tributaires du transport du grain. Dépenses totales pour 1992

Entretien de la voie	14.094,121	$
Rails et petit matérial de voie	983,175	
Traverses	592,187	
Ballast	601,638	
Soudage, meulage et essais	511,873	
Ponts, ponceaux	1,189,092	
Installations de l'entretien de la voie	468,125	
Déneigement	1,928,838	
TOTAL	20,369,049	$

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA PLANS D'INVESTISSEMENTS 1993 ET 1994

La présente déclaration est établie en application de l'alinéa 29 (1) b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et decrit les plans d'investissements de CN Rail pour les exercices 1993 et 1994

Ce programme d'investissement fait partie intégrante de la stratégie commerciale du Canadien National. Compte tenu des conditions économiques difficiles et du contexte de la deréglementation, les plans d'investissements élaborés par le CN reflètent les efforts poursuivis par l'entreprise pour réduire ses coûts, sans toutefois compromettre la sécurité de l'exploitation ferroviaire, et pour améliorer le service offert de façon à preserver, voire accroître sa part de marché dans les secteurs du transport et de la distribution. Les prévisions budgetaires de CN Rail au chapitre des immobilisations pour 1993 se chiffrent à 419 M$, déduction faite des dons et subventions

Le plan quinquennal de la Compagnie (1993-1997) établit à 467,4 M$ les dépenses en immobilisations pour l'année 1994

Le tableau ci-après présente les cinq grandes catégories de depenses du budget de 1993 des immobilisations pour l'Ouest canadien, dont les investissements céréaliers. À noter que la provision générale de 23,4 M$ applicable à l'ensemble du réseau a éte retranchée des totaux relatifs aux investissements céréaliers et à l'Ouest en géneral; ce dernier chiffre comprend toutefois un don de 2,6 M$ au titre des immobilisations

CN RAIL – PLAN D'IMMOBILISATIONS 1993

(en millions de dollars courants)

	Budget 1993 des immobilisations	
	Ouest canadien	Céréales
Materiel de traction	6 6	1.9
Autre matériel roulant	59.7	0.6
Installations fixes	68.3	20.0
Triages, ateliers de réparation et de fabrication	20 8	6.0
Points de chargement et de dechargement (terminaux)	4 8	1.3
TOTAL*	160 2	29 9

* Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués ceux-ci ayant eté arrondis

MATÉRIEL ROULANT

Le programme de reconversion des locomotives de puissance moyenne doit se terminer en 1993 avec la remise à neuf de 26 engins GR-17, au coût unitaire global (depenses en immobilisations et charges d'exploitation) de 772 000 $. La remise à neuf de locomotives à grande puissance n'est pas prévue pour 1993

AUTRE MATÉRIEL ROULANT

Les wagons de travaux constituent des élements essentiels du matériel roulant sans lesquels il serait impossible à l'Ingénierie de maintenir les installations du CN en état pour assurer à nos clients un service sûr et fiable. En 1993, nombre de wagons affectés au transport des rails et des traverses trop abîmés pour pouvoir circuler sans danger devront être retirés du service. Pour remplacer ces wagons improductifs, il a donc fallu prévoir 3 M$ au budget de 1993 pour permettre l'exécution des travaux d'ingenierie selon la planification établie

INSTALLATIONS FIXES

Les plans de renouvellement de la voie dans l'Ouest prévoient, pour 1993, la pose de 129,4 milles de rails neufs, 22,7 milles de rails de remploi, 312 200 verges cubes de ballast, 264 852 traverses en bois et 265 000 anticheminants

Egalement au budget de l'Ouest pour cette même année figurent 6,1 M$ pour les ponts et ponceaux et plus de 3 M$ pour la stabilisation de la plate-forme de la voie, l'élargissement des remblais et la protection contre les éboulis

On envisage la construction à Transcona d'une installation de soudage bout à bout dont le coût se chiffrerait à environ 1,3 M$

La sécurité de l'exploitation fait toujours l'objet d'améliorations grâce àl 'installation de nouveaux détecteurs de boîtes chaudes. On prévoit en poser deux en 1993 dans la subdivision de Qu'Appelle pour une somme de 292 000 $

Tous les ans, un certain nombre de vehicules routiers deviennent désuets et leur entretien non rentable. Ils doivent donc être retirés du service et remplacés, ce qui en coûtera quelque 4 M$ en 1993 pour l'Ouest canadien

Le projet pilote du Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) amorcé dans les subdivisions de Fraser et de Tête Jaune, qui devait être achevé à la fin de 1993, se poursuivra jusqu'à la mi-94. Ce retard est en grande partie imputable aux fournisseurs de matériel informatique et de logiciels qui n'ont pas respecté leurs délais de livraison. Environ 1,5 M$ avait été affecté à ce poste dans le budget de 1993

TRIAGES ET INSTALLATIONS DE RÉPARATION ET DE FABRICATION

En 1993, 650 000 $ seront affectés à l'acquisition et à l'aménagement d'un centre d'usinage pour les moteurs de traction de locomotives à l'atelier de la Traction à Transcona, tandis que 100 000 $ serviront à l'agrandissement des locaux abritant les installations de grenaillage et de peinture. Une somme initiale de 425 000 $ est allouée, pour la même année, au système de traitement des eaux usées de la Traction à Transcona. La grue de relevage rail-route de 750 000 $ destinée à Prince George, dont la commande avait été autorisée en 1991, sera livrée au début de 1993

L'année 1993 marquera également le début d'un programme de revalorisation des systèmes de communications et de contrôle de la circulation ferroviaire dans la région des Prairies. La productivité des deux systemes actuellement en place à Winnipeg et Saskatoon se trouve maintenant limitée par les systèmes de commande centralisée de la circulation (CCC) et de communications, maintenant dépassés. On se propose donc d'installer en 1993 à Winnipeg et Edmonton – pour le territoire relevant du système CCC de Saskatoon – le nouveau système numérique de contrôle de la circulation ferroviaire L'implantation du système de radiotéléphonie dans le territoire de Saskatoon devrait egalement se terminer en 1993 et celle du bureau de Winnipeg en 1994, au coût global de 2 M$

Le nouveau Centre de gestion de l'exploitation (CGE) du CN, officiellement mis en service en 1991 à Montréal, est toujours en cours d'expansion

Le programme lancé en 1992 et visant à équiper wagons et locomotives de balises d'identification doit se terminer en 1994. Les prévisions budgetaires à ce chapitre totalisaient quelque 6,5 M$ pour 1993 et 10,5 M$ pour 1994. En permettant une meilleure utilisation des wagons et des locomotives, cette nouvelle technologie accroîtra également la sécurité, la rapidité et la fiabilité du service offert à nos clients

Dans le cadre de l'objectif général que s'est fixé le CN de faciliter, à tous les niveaux de la Compagnie, l'accessibilité à une information ponctuelle et coherente, il importe d'augmenter à mesure des besoins la capacité des processeurs et unités de stockage des gros ordinateurs. À cet effet, environ 2,5 M$ du budget de 1993 ont été affectés à l'augmentation, en cours d'année, de la puissance des processeurs du centre informatique de Fort Rouge. Un autre programme visant à revaloriser les processeurs de communications se chiffre à 2,2 M$ pour la même période. Cette amélioration des logiciels permettra de doubler les bases de données à Montréal pour procéder à un transfert immédiat des activités, s'il y a lieu. Le Système d'inventaire informatisé du triage (YIS), d'une importance capitale pour le CN, sert à contrôler l'ensemble de la circulation ferroviaire se déroulant dans les triages, les terminaux et les zones de manoeuvres industrielles à l'échelle du réseau. L'intégration et l'amélioration du système YIS, débutées en 1991, doivent se terminer cette année, avec un poste budgetaire de 3 M$ pour l'exercice

POINTS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT (TERMINAUX)

En 1993, des fonds totalisant environ 1 M$ ont été réservés pour les voies d'accès aux silos de l'Ouest. La constitution d'une provision destinee aux projets à réaliser au sein des terminaux intermodaux est de nouveau autorisée cette année

RENCONTRES AVEC LES PRODUCTEURS CEREALIERS EN 1994

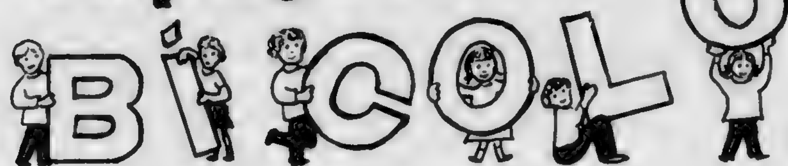
DATE	COMMUNAUTÉ	LIEU
Mardi, le 11 janvier	Minitonas, MB	Minitonas Town Hall
Mercredi, le 12 janvier	Gilbert Plains, MB	Gilbert Plains Legion Hall
Jeudi, le 13 janvier	Canora, SK	Rainbow Hall
Mardi, le 18 janvier	Crooked River, SK	Community Hall
Mercredi, le 19 janvier	Birch Hills, SK	Civic Centre
Jeudi, le 20 janvier	Glaslyn, SK	Glaslyn Community Hall
Mardi, le 25 janvier	Lamont, AB	Lamont Rec. Centre - Meeting Room
Mercredi, le 26 janvier	Forestburg, AB	Forestburg Youth Centre
Jeudi, le 27 janvier	Trochu, AB	Community Centre
Mardi, le 1 février	Hanna, AB	Hanna Community Centre
Mercredi, le 2 fevrier	Unity, SK	New Horizons Hall
Jeudi, le 3 février	Kindersley, SK	Norman Ritchie Community Centre Main Auditorium
Mardi, le 8 fevrier	Dinsmore, SK	Community Hall
Mercredi, le 9 février	Briercrest, SK	Community Centre
Jeudi, le 10 fevrier	Leross, SK	Community Hall
Mardi le 15 fevrier	Glenavon, SK	Centennial Hall - Basement
Mercredi, le 16 fevrier	Hamiota, MB	Chumah Hall
Jeudi, le 17 fevrier	Carman, MB	Legion Auxiliary Hall
Mardi, le 22 fevrier	Sexsmith, AB	Civic Centre
Mercredi, le 23 fevrier	Donnelly, AB	Guy-Donnelly Sportex

le



CÉRÉALIER NATIONAL

La page de





Concours de Noël

Les Rois Mages ont apporté des cadeaux pour Jésus quand ils sont venus le visiter.

Si tu avais visité Jésus dans l'étable quand il est né, que lui aurais-tu apporté? Dessine ton cadeau et explique pourquoi tu lui donnerais le cadeau.

ENVOIE TA PARTICIPATION AVANT LE 3 DÉCEMBRE.

Bicolo

Coupon de participation

Nom: ______________________

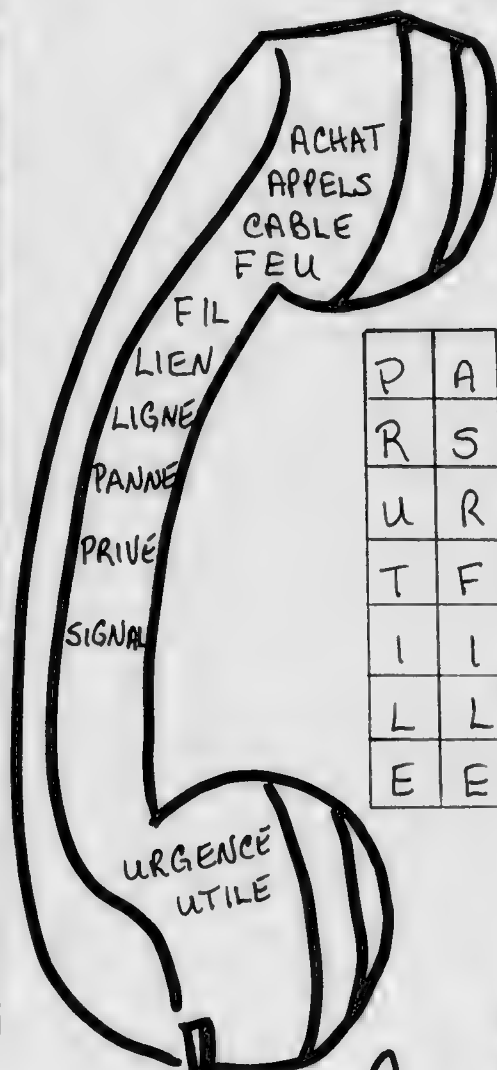
Adresse: ______________________

____

Numéro de membre: ______________

Âge: ________

Envoie tom coupon remplie à:
Club de Bicolo, C.P. 209
Lorette (MB), R0A 0Y0



P	A	L	I	E	N	S
R	S	I	G	N	A	L
U	R	G	E	N	C	E
T	F	N	L	A	H	P
I	I	E	B	P	A	P
L	L	L	U	E	T	A
E	E	V	I	R	P	R

Histoire du téléphone

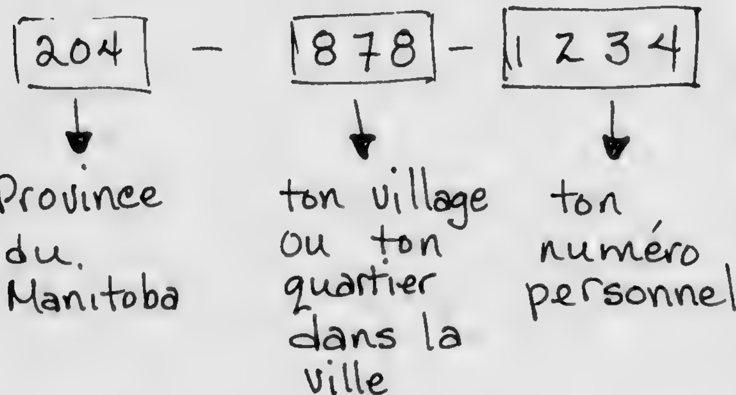
En 1854, un Français nommé Charles Bourseul, employé au télégraphe, imagine le principe d'un appareil pour transmettre la parole au lieu de signaux en morse.

Ses supérieurs le découragent et Charles abandonne ses recherches.

En 1876, le Canadien Alexander Graham Bell imagine et met sur papier cet appareil et apporte son projet au bureau des brevets de Washington. Deux heures plus tard, un Américain, Elisha Gray, vient proposer à peu près le même appareil. Bell est le premier, alors il est l'inventeur officiel.

Pourquoi cette coïncidence? En 1876, le monde était prêt à recevoir cette invention. En Italie, Antonio Meucci est vu près d'inventer le téléphone en 1871, mais a abandonné, faute de fonds. En Russie, on dit que c'est à Popov que nous devons le téléphone.

Sept ans après les essais de Bell, 2 400 personnes en France et plus de 100 000 aux États-Unis ont le téléphone. De nos jours, des millions de personnes utilisent cet appareil. Dans plusieurs maisons, on compte même deux ou trois appareils.

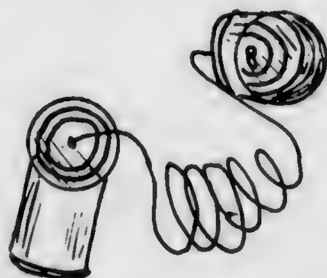


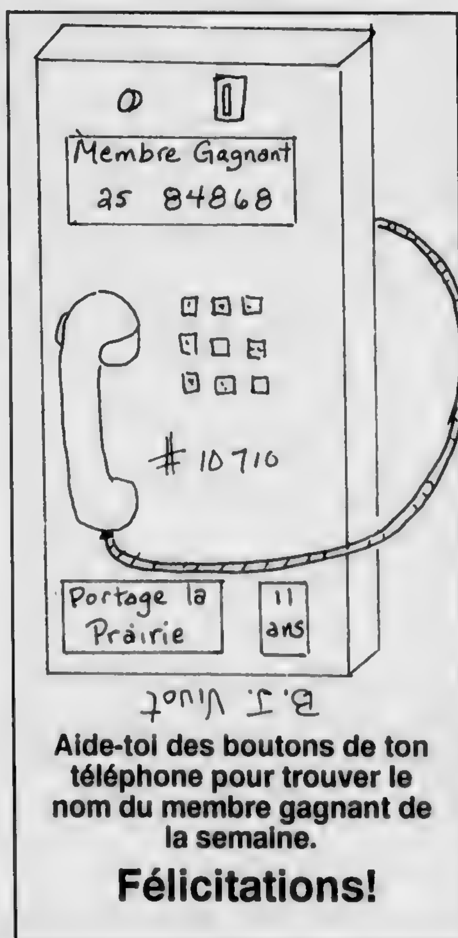
Bienvenue à mes nouveaux ami.e.s

11276	Janelle Chartier	Winnipeg
11277	Stéphanie Klassen	Morden
11278	Rielle Foidart	Winnipeg
11279	Christine Lavalle	Saint-Jean
11280	Angèle Dubois	Richer
11281	Daniel Dubois	Richer
11282	Sylvan Verrier	Victoria, C.-B.
11283	Claude St-Hilaire	La Broquerie
11284	Melaney St-Laurent	Sainte-Anne
11285	Colin Sabourin	Saint-Jean
11286	Marc Lang	Winnipeg

Fabrique un téléphone à partir de boîtes de conserve!

1. Enlève le couvercle des deux boîtes et perce un trou dans le fond de chacune.
2. Passe une ficelle à travers les trous et fait un noeud à l'intérieur de chaque boîte.
3. Avec un.e ami.e, prenez chacun une boîte et séparez-vous.
4. En gardant la corde droite et tendue, parle dans la boîte.
5. Ta voix voyage le long de la ficelle et peut être entendue par ton ami.e à l'autre bout, s'il garde la boîte près de son oreille.





Aide-toi des boutons de ton téléphone pour trouver le nom du membre gagnant de la semaine.

Félicitations!



SAINT-BONIFACE

Le bazar des scouts

Les scouts de Saint-Boniface tiendront un grand bazar les samedi et dimanche 27 et 28 novembre prochain au sous-sol de la Cathédrale.

Il y aura un encan multicolore, une vente de pâtisseries de Noël et un marché aux puces. Un total de 1 200 $ en prix de participation sera remis.

Les heures d'ouverture sont: de 10 h à 21 h le samedi, et de 10 h à 14 h le dimanche.

La chronique religieuse †

Comment les séminaires ont changé

Depuis quelques siècles, la formation spirituelle et théologique des futurs prêtres se donne dans des centres de formation que nous appelons les grands séminaires.

Mais surtout depuis Vatican II, ces maisons ont connu des transformations majeures au niveau de la pensée théologique et de l'approche générale de la formation.

Par exemple il y a des maisons qui offrent tout le programme sous le même toit, le séminaire étant une résidence et un centre d'études. Pour d'autres maisons, le séminaire n'est qu'une résidence et la formation théologique se donne dans une faculté de théologie universitaire, exposant les futurs prêtres à une pluralité de doctrines et d'idées.

Voici que, pour mettre un point d'ordre sur tout ceci, le Vatican a débuté il y a déjà quelques mois une visite apostolique de tous les séminaires du Canada.

Le cardinal Pio Laghi, préfet de la Congrégation pour l'Éducation catholique à Rome, stipule que les visites ne sont pas premièrement destinées à mettre le doigt sur des erreurs flagrantes d'enseignement, bien que ce domaine sera examiné à la loupe, mais pour aider les séminaires à donner une meilleure formation à leurs futurs prêtres, à la lumière de Vatican II.

Au Canada, les visites ont eu lieu en octobre et novembre 1993, et d'autres en février et mars 1994 inclueront les séminaires diocésains et universitaires ainsi que toutes les maisons de formation des ordres religieux. Les visites se font sous la tutelle de la Conférence catholique des évêques du Canada. Deux évêques sont responsables de ces visites: Mgr Martin Veillette, auxiliaire de Trois-Rivières et Mgr Fred Henry, auxiliaire de London (l'un s'occupant des séminaires francophones et l'autre des maisons anglophones).



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Pour aider ces deux évêques, il y a, pour chaque séminaire, une équipe de trois autres personnes qui feront la visite et rédigeront le rapport, soit un autre évêque, un prêtre et une religieuse impliquée en formation universitaire.

En vue de ces visites, un document de 33 pages fut rédigé par les évêques canadiens et approuvé par Rome. Le questionnaire porte sur la doctrine théologique, le développement humain, la formation spirituelle, les forces et les lacunes des candidats au sacerdoce.

Au-delà d'une vingtaine de visites s'effectueront au Canada. Au terme de chaque visite, qui durera entre trois et quatre jours, un rapport oral sera transmis aux deux évêques responsables par l'équipe qui visitait la maison. Ce même rapport sera donné au recteur de chaque maison et quatre semaines plus tard un rapport écrit sera envoyé à Rome à la Congrégation de l'Éducation catholique.

Pour reprendre les paroles du Cardinal Laghi, ces visites vont démontrer comment les séminaires et les séminaristes ont changé depuis une vingtaine d'années. Même si les séminaristes d'aujourd'hui sont pieux et pleins d'enthousiasme, il arrive souvent qu'ils viennent de familles éclatées et ainsi manquent de confiance en eux. Il leur manque souvent des bases de catéchèse et de doctrine religieuse. Un des points forts des visites sera de distinguer et de montrer la différence entre le sacerdoce ordonné et de sacerdoce baptismal.

Les programmes d'études dans les séminaires doivent montrer que les prêtres, bien qu'ils sont des chefs de communauté chrétienne, ont été sacramentellement marqués par l'Ordre et onthologiquement changés par leur ordination.

Nous, Hector & Solange Normandeau remercions sincèrement nos enfants, parents et amis qui sont venus fêter avec nous notre 60e anniversaire de mariage.

Cela fit chaud au coeur.

Merci!



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. G.D.R.

À l'occasion du 10e anniversaire de la mort de notre tante, Thérèse Legal, Soeur Grise.

Quelle joie de pouvoir dire
que nous t'avons connue,
chère tante Thérèse.

Toi qui inspirait tous ceux
dont la vie tu effleurais.

Comme tu aimais rire
lorsque nous faisions
nos petites excursions
aux États-Unis.
Ton humour parsemait
toujours tes rencontres
de famille et,
encore aujourd'hui,
on l'entend, ce beau rire
né d'une joie de vivre
contagieuse.

Ta sagesse était grande
et tu parvenais toujours
à trouver la solution
au plus grand des problèmes.

Petite Bretonne tu as vaincu
plus d'un obstacle dans ta vie
écourtée par cette maladie
qui t'emporta.

Historienne, professeure,
passionnée du voyage et de
la découverte des gens,
artiste, poète, femme
pionnière, lorsque Dieu
modela ton coeur il a bien dû
s'arrêter un moment pour
dire: ELLE, elle saura aimer.

Petite «Soeur Soleil»,
chaque bouquet
de marguerites
nous rappelle ta
grande simplicité,
chaque pétale qui s'y détache
comme une larme blanche
nous dit combien
tu nous manques.

GINETTE

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

PEINTRE-DÉCORATEUR professionnel. Résidentiel et commercial. Intérieur et extérieur, tapisserie. Pour estimation gratuite demander Hubert Laroche au 233–5201.
241-

CHEZ LUCIE. Parc Windsor. J'ai 3 enfants (2 écoles). Je garderais temps plein. Avant et après l'école. Reçus. Lucie 231–3675.
263-

SERAIT PRET À FAIRE DIVERS TRAVAUX: plomberie, électricité, menuiserie, etc. 231–3675.
272-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. H.B.
274-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. C.M.M.
276-

Recherche

EXPLORATION DES MÉTIERS TECHNIQUES: Le projet Intégration professionnelle débute le 6 décembre 1993, et exploitera pendant 22 semai-nes les métiers techniques. Nous sommes à la recherche de 10 à 14 participant.e.s âgé.e.s de 18 ans ou plus. Pour de plus amples rensei-gnements, veuillez communiquer avec le bureau du Conseil de la coopération du Manitoba et demandez Denis Rémillard au 233–1560.
258-

COMPAGNIE Marketing Internationale recherche distributeurs indépendants; revenu illimité, permanence, temps plein, qualité d'entrepreneur, avec entregent, domaines environnement et santé, désir bâtir carrière internationale. Avoir voiture. Formation: Envoyez C.V. au 979, Château Bigot, Charlesbourg, Qué. G2L 2S3.
275-

À vendre

À VENDRE: 36" métier à tisser à quatre lames. Lames nouvelles, banc, canelles, navettes, etc et ourdissoir. 350 $ le tout. Composez: 237–5198 pendant la journée.
270-

À louer

APP. À LOUER: 3 ch. à coucher, stationnement incl. Saint-Boniface nord. Libre 15 nov. 253–5575.
257-

À LOUER: app. double et simple. Loyer 25 % des revenus. Chez Nous Inc. Lionel 233–7761.
260-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher. Nouveux tapis et prélart. Grand balcon. Propre, près du Collège et de l'hôpital. 475 $ inclus tous les services. 231–1090 ou 231–1881.
269-

À LOUER: maison au 295, rue Bertrand. Salon, cuisinette, 2 chambres à coucher. Poêle et frigo. Libre immédiatement, chauffage central. 233–3859.
271-

À LOUER: appartement 1 chambe à coucher, 245, boul. Provencher. Irène (gérante). Composez le 233–0198.
243-

À LOUER: pour le 1er décembre, appartement de 2 chambres à coucher, poêle et refrigérateur inclus. 450 $ plus stationnement. Téléphonez 235–1043.
273-

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. A.M.V.

QUIZ

Un éléphant en politique?



QUESTIONS

1. L'âne et l'éléphant sont utilisés comme symboles de quels partis politiques?

2. De quelle nationalité est Salman Rushdie, auteur des Versets sataniques, et condamné à mort par l'ayatollah Komeynei le 14 février 1989?

3. Laquelle des biographies suivantes dépasse les 15 000 pages? Celle de de Gaule, Pétain, Churchill, Hitler ou de Mao Zedong?

4. Le Nouveau catéchisme remplace le précédent, qui datait de 1514, 1566, 1789 ou 1821?

5. Au coeur des ténèbres, de Conrad, a inspiré quel film américain?

6. On célèbre en 1993 le 100e anniversaire de sa mort. Il s'agit de...

7. Qui a dit de Boule-de-Suif que c'était un chef-d'oeuvre?

8. On l'appelle ici une familiale ou une station-wagon. En France c'est un...

9. Tous les mots suivants sont du genre masculin, sauf un. Trouvez lequel: hémisphère, pétoncle, cantaloupe, atmosphère.

10. Les Amérindiens l'utilisaient pour relever la saveur des viandes séchées; son nom scientifique est vaccinium myrtilloides. Il s'agit du...

RÉPONSES

1. L'âne est utilisé comme symbole du Parti démocrate américain, tandis que l'éléphant symbolise les républicains.

2. Britannique.

3. Celle de Winston Churchill.

4. 1566.

5. Francis Ford Coppola a librement adapté ce livre pour réaliser Apocalypse Now.

6. Henri de Maupassant.

7. Flaubert.

8. Un break.

9. Atmosphère.

10. Bleuet!

Compilé par
Sylviane LANTHIER



Roland et Noëlla JUBINVILLE

25 ans
à nos parents
3 enfants
et encore du courant.
Bon anniversaire
de vos enfants.

RECETTES

Un repas de restaurant... à la maison

Manger à l'extérieur. C'est une façon simple de changer la routine quotidienne. Mais pouvez-vous vous le permettre?

Pour que vos repas familiaux aient l'allure des repas de restaurant, adaptez des recettes avec un choix de saveurs et d'ingrédients qui diffère de vos choix habituels. Respectez votre budget avec des plats dont la source de protéines est le produit vedette de la semaine à l'épicerie. Recherchez des recettes dont la préparation et le temps de cuisson sont courts. Ils comprendront des ingrédients tout préparés comme de la viande désossée et des produits en conserve.

Dans les restaurants et à la maison, les plats aux tomates sont sans contredit les favoris. Au Canada, la consommation annuelle de tomates est de 40 livres par personne; ceci ne comprend pas les tomates poussant dans les potagers familliaux.

Voici une façon appétissante d'ajouter de la couleur et des éléments nutritifs aux repas familliaux... avec une saveur internationale.

Repas de pâtes à la niçoise

Il est aussi rapide de préparer ce délicieux repas de pâtes que de se rendre au restaurant.



1 boîte (14 ou 19 oz/398 ou 540 mL) de tomates en gros morceaux pour pâtes
1 1/2 tasse (375 mL) de haricots verts, coupés en morceaux de 1 po/2,5 cm et blanchis
1 boîte (5 1/2 oz/156 mL) de pâte de tomate
*1/4 tasse (50 mL) d'eau**
1 boîte (7 oz/198 mL) de thon, égoutté et émietté
1/8 c. à thé (0,5 mL) de chilis broyés (facultatif)
Olives vertes ou noires tranchées, ou câpres
3 tasses (750 mL) de plumes ou d'autres formes de pâtes, cuites selon les indications de l'emballage

** Utiliser 1/2 tasse (125 mL) d'eau pour une boîte de tomates de 14 oz/398 mL*

Mélanger dans une casserole les tomates, les haricots verts, la pâte de tomate, l'eau, le le thon et les chilis, si désiré; porter au point d'ébullition. Baisser la chaleur; laisser mijoter 5 minutes.

Servir sur des plumes cuites. Décorer d'olives ou de câpres, si désiré.

Donne 3 ou 4 portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
** Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
No de FAX: 233-2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

Buchwald•Asper•Gallagher•Henteleff
AVOCATS ET NOTAIRES
J. GUY JOUBERT
PAUL R. McKENNA
25e étage, 360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
Canada R3C 4H6
Téléphone: (204) 956-0560
Télécopieur: (204) 957-0227

MÉTIERS

St-Anthony's
Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



BRUNET
Monuments
Troisième génération

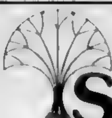
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.



SÉCURE ÂGE INC
SERVICES À DOMICILE / HOME SER.
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LUC DANDENAULT au 433-7633
ED ROBIDOUX au 433-7925
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**



Georgette Daignault
Services de secrétariat
Service confidentiel et bilingue.
Traitement de textes, transcription à la microcassette, photocopies, envois postaux.
262, rue Marion
Winnipeg, MB R2H 0T7
Tél.: 231-2925
Fax: 237-0134

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS



Agence d'assurance
Aurèle Desaulniers
(1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers





THE SOVEREIGN LIFE INSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Renseignements et solutions possibles sur votre future retraite et le financement des études futures de vos enfants.
Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés).



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.



Pour votre santé, prenez des produits à base d'herbages naturels
Tél.: 233-2375



Gilbert R. Cloutier,
comptable en management accrédité
Tél.: 943-6828 ext. 230, ou 237-0762

SERVICES FINANCIERS
-Fonds Mutuels (Fonds de placement)
-Hypothèques (e.g. 5 ans - 7,25 %)
-Certificats à Terme
-REER (RRSP)
-FERR (RRIF)
-Rentes viagères (annuities)
-Transfert de plan de pension à REER
-Assurance-vie et invalidité
-Plans d'épargne à l'abris de l'impôt
-Services de préparation de:
-plan de retraite
-plan financier personnel

Prenez avantage et ...
Renseignez-vous! C'est gratuit!



Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard **878-2472**

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
➤ Musique enregistrée
➤ KARAOKE
➤ Location d'équipement sonore
➤ Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

Sébamika Auto Cleaning
Jean-Louis
510, rue Plinquet
Winnipeg, Manitoba R2J 0E8
Bur.: 231-3663 Paget: 931-2914
Rés.: 237-6966



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*



LE CLUB LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
BINGO
Chaque mercredi matin à 10 h 30.
Déjeuner de 9 h 30 à 10 h 30:
2,50 $ (taxes comprises). ***500 $ au gros lot***
16 allées ultra-modernes
Organisez-vous pour un "Bingo Bowl" ouvert 7 jours

Le Journal
des jeunes

Volume 5, nº 6 55¢
Saint-Boniface (MB),
19 nov. au 2 déc. 1993



La télé sous surveillance



À la demande du gouvernement canadien, les grandes chaînes de télévision privées ont finalement accepté de réduire la violence dans leurs programmes. Les règles suivantes s'appliqueront à partir du 1er janvier prochain:

1) Interdiction totale de la violence gratuite (exemple: les bagarres pendant un match de hockey).

2) Interdiction de toute émission qui encourage ou valorise la violence envers les femmes, les minorités ethniques et les animaux.

3) Les émissions violentes réservées aux adultes devront être diffusées après 21 h.

4) Les télespectateurs seront avertis à l'avance lorsqu'une émission contient des scènes de violence.

5) Les programmes destinés aux enfants ne pourront contenir que très peu de violence, qu'elle soit physique, verbale ou émotionnelle.

Éditorial

La violence rentable

Qu'ils soient adultes ou enfants, tous les téléspectateurs attendent la même chose de la télévision: des programmes de qualité.

Et quand on parle de qualité, on ne vise pas que les émissions éducatives. On veut de la qualité pour les dessins animés, de la qualité pour les films d'aventure, de la qualité pour les jeux.

C'est la moindre des choses quand on sait que les jeunes téléspectateurs canadiens passent en moyenne 19 heures par semaine devant leur télé!

Si les émissions de nature violente ont tendance à augmenter, ce n'est pas parce que le public réclame des émotions fortes. C'est tout simplement parce que ça coûte moins cher aux producteurs!

Pour les producteurs de dessins animés, la violence est rentable car une histoire avec des images rapides et saccadées nécessite moins de dessins qu'un scénario plus complexe et subtil.

Et si les «reality shows» comme Top Cops ou Unsolved Mysteries sont de plus en plus nombreux, c'est surtout parce qu'ils coûtent deux fois moins cher à produire qu'un feuilleton où il faut embaucher un scénariste, construire les décors et payer les acteurs.

Laurent GIMENEZ

Coupable ou non coupable?

Le principal objectif de ces nouveaux règlements est de protéger les enfants. Beaucoup d'experts croient en effet que la violence à la télévision peut avoir une influence négative sur eux.

Quelques faits

Aux États-Unis, on a calculé que les jeunes qui terminent l'école primaire ont déjà vu environ 8 000 meurtres à la télévision!

Plus de la moitié des dessins animés regardés par les enfants contiennent de la violence.

Conséquences

Le plus grand danger est la «banalisation» de la violence. La télévision donne l'impression que la violence est une chose normale et acceptable, parce qu'elle ne montre pas ses conséquences réelles. Exemple: lorsqu'un personnage tire dans la tête d'un autre, on ne voit pas le crâne qui éclate avec de la cervelle et du sang partout! C'est pourtant cela qui arrive dans la réalité!

Résultat: certains enfants croient que la violence est le meilleur moyen de régler les conflits entre les personnes, comme on le voit dans les films et les dessins animés.



Les enfants élevés dans des familles violentes sont les plus vulnérables. Comme leurs parents et leurs héros de télévision, ils ont tendance à utiliser la violence pour communiquer avec les autres et régler les problèmes.

Des avis contraires

Certains experts croient que la télévision n'est pas vraiment responsable de la violence chez les enfants. Selon eux, seuls les enfants déjà agressifs par nature peuvent être vraiment influencés par la télévision.

De plus, il ne sert à rien de limiter la violence sur les chaînes privées canadiennes puisqu'on reçoit des chaînes américaines qui ne sont pas contrôlées. D'ailleurs, les nouveaux règlements ne s'appliquent pas aux chaînes payantes ou spécialisées (chaîne du sport, par exemple).

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes .

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

La croisade de Virginie



Les nouveaux règlements pour limiter la violence à la télévision sont en grande partie le résultat du combat mené par un adolescente québécoise, Virginie Larivière

En 1992, Virginie, alors âgée de 14 ans, a recueilli 1,3 million de signatures dans tout le Canada contre la violence télévisée. Elle est allée porter elle-même cette pétition au premier ministre de l'époque, Brian Mulroney.

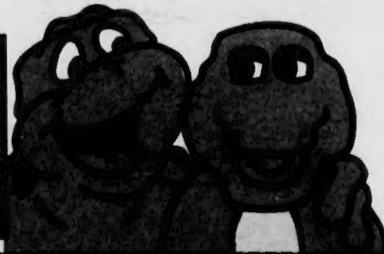
Virginie a décidé de lutter contre la violence à la télévision après l'assassinat de sa jeune sœur Marie-Ève, âgée de 11 ans, en 1991.

Florence Jubin... Dominique Cantal Daniel Richard Hay John Deerburn Albert Jacinthe Bruneau Joëlle Lafe... Bouboa

Télé-quiz

Combien de crimes violents ont été commis par des jeunes de 12 à 17 ans
- en 1981? - en 1991?

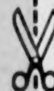
Réponse en page 4.



★ Le palmarès des jeunes ★

Les jeunes préfèrent-ils les dessins animés violents ou non violents? Pour nous aider à le savoir, classe les émissions suivantes de 1 à 11 selon tes préférences. Envoie-nous ton bulletin avant le lundi 6 décembre. Nous publierons les résultats dans un prochain numéro.

- ☐ **Les Oursons volants**
- ☐ **Batman**
- ☐ **La Petite sirène**
- ☐ **Garfield**
- ☐ **Tiny Toons**
- ☐ **Dog City**
- ☐ **X-Men**
- ☐ **Les Tortues Ninja**
- ☐ **Les Bébés Muppets**
- ☐ **Winnie l'ourson**
- ☐ **Bugs Bunny**
- ☐ **Autres:** ______________



EN BREF

Haïti

L'embargo tue

Une étude de l'Université de Harvard (États-Unis) affirme que plus de 1 000 enfants haïtiens meurent chaque mois à cause de l'embargo économique international.

Bosnie

Enfants victimes

Plusieurs enfants ont été tués dans leur école le 9 novembre dernier lorsque des bombes sont tombées sur l'édifice. La Bosnie est ravagée par la guerre civile depuis 1992.

Allemagne

La peur du sang

Des milliers d'Allemands refusent les transfusions de sang dans les hôpitaux depuis qu'on a appris que certains produits sanguins ont peut-être été contaminés par le virus du SIDA.

Roumanie

Chasseur tué

Un homme qui revenait de la chasse a été tué accidentellement par son chien dans sa voiture. L'animal a appuyé involontairement sur la gachette du fusil.

Alaska

Gare à l'orignal

Une femme de 66 ans est morte après avoir été piétinée par un orignal près de sa maison.

États-Unis

Une vie de chien

Depuis 1990, le chien Taro attend son exécution dans une prison du New Jersey. Il a été condamné à mort pour avoir mordu une petite fille au visage et attaqué un petit garçon.

Italie

Machine à prier

Un prêtre italien a inventé une machine électronique qui indique au fidèle quelle prière réciter et à quel moment. Elle peut même jouer de la musique pour l'accompagner!

États-unis

Dinos étouffés?

Des scientifiques affirment que les dinosaures ne sont pas morts après la chute d'une comète sur la Terre, mais plutôt à cause de la diminution de l'oxygène dans l'atmosphère. Cause: des éruptions volcaniques. La disparition des dinosaures se serait étalée sur au moins 10 millions d'années.

Les enfants tueurs sont-ils responsables?

L'un des procès les plus dramatiques de l'histoire de la Grande-Bretagne s'est ouvert le 1er novembre dernier. Deux enfants de 11 ans sont soupçonnés d'avoir tué un petit garçon de deux ans en février 92.

Les deux suspects ont été filmés par une caméra de surveillance au moment où ils enlevaient le petit James Bulger dans un centre commercial de Liverpool, dans l'ouest de l'Angleterre.

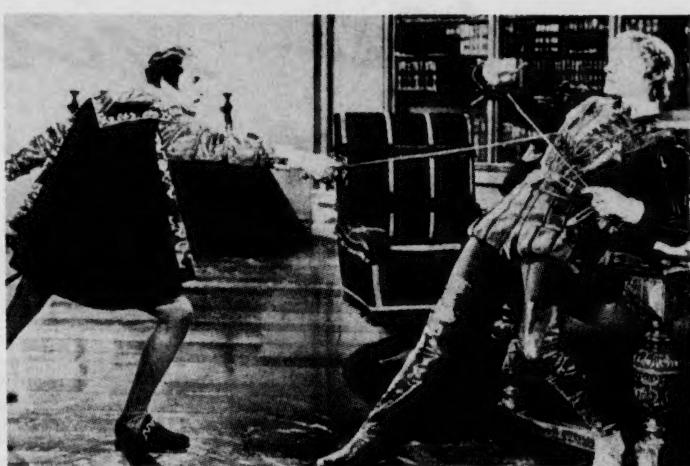
Quelques jours plus tard, le corps affreusement mutilé du petit garçon a été retrouvé près d'une voie de chemin de fer.

Au moins 26 personnes se souviennent d'avoir croisé les trois enfants pendant l'enlèvement. Certains ont posé des questions en voyant le petit pleurer. Mais les deux grands répondaient qu'il s'agissait de leur petit frère ou d'un enfant perdu qu'ils emmenaient au commissariat de police.

Pour les juges, la question est de savoir si des enfants aussi jeunes peuvent être considérés comme responsables de leurs actes. S'ils répondent oui, les deux suspects pourraient être condamnés à la prison à vie.

Quoi qu'il en soit, on ne saura probablement jamais ce qui les a poussé à commettre un crime aussi horrible. Certains enfants deviennent méchants et cruels parce que leurs parents ne les ont pas assez aimés au début de leur existence.

On peut aussi penser que les deux suspects ont été influencés par le climat de violence qui règne dans leur région, très durement frappée par le chômage et la pauvreté.



On reproche souvent à la télévision et au cinéma d'influencer les jeunes en montrant trop de violence. Cela ne date pourtant pas d'hier, comme le prouve ce film tourné en 1940!

✸ Info-quiz

1) Quel âge avait la plus jeune personne condamnée pour meurtre en Grande-Bretagne?

Reponse page 4

Irlande: le dialogue des armes

La guerre qui oppose catholiques et protestants depuis 1921 en Irlande du Nord a fait de nouvelles victimes ces dernières semaines.

Le 23 octobre à Belfast, une bombe déposée par un militant de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a fait dix morts, y compris des femmes et des enfants.

L'IRA est une organisation terroriste catholique qui réclame l'indépendance de l'Irlande du Nord par rapport au Royaume-Uni (voir carte à gauche).

Une semaine après, pour se venger, des terroristes protestants ont tiré des coups de feu dans un bar situé dans un village catholique. Bilan: sept morts. D'autres attentats ont eu lieu les jours suivants, faisant au moins six victimes.

La guerre en Irlande du Nord oppose la majorité protestante, qui veut continuer à faire partie du Royaume-Uni, et la minorité catholique, qui veut se rattacher à la République d'Irlande.



Depuis 1921, l'Irlande est divisée en deux. La partie sud est indépendante, mais la partie nord appartient au Royaume-Uni.



Les attentats à la bombe sont malheureusement fréquents en Irlande du Nord.

✸ Info-quiz

2) Quelles langues parle-t-on en Irlande?

Reponse page 4



Privés de biftecks!

Une nouvelle mode vient de faire son apparition aux États-Unis: les animaux végétariens.

Des milliers de chats et de chiens sont désormais privés de viande par leurs maîtres et nourris exclusivement de fruits et de légumes.

Les partisans du régime végétarien affirment que leurs animaux ont moins de maladies et plus d'énergie. Ils sont aussi, paraît-il, moins agités et plus intelligents.

Cependant, beaucoup de vétérinaires s'opposent à cette pratique en rappelant que les chiens et les chats sont des mangeurs de viande par nature.

Massacres au Burundi

Les deux ethnies qui composent la population du Burundi, un pays d'Afrique centrale, se livrent depuis plusieurs semaines une guerre terrible qui a fait des milliers de victimes.

D'un côté, il y a les Hutu, qui représentent la majorité de la population. De l'autre, les Tutsi, qui ne représentent que 15 % de la population, mais qui contrôlent depuis toujours l'armée, l'économie et la politique.

Le 21 octobre dernier, les militaires, dominés par les Tutsi, ont tué le président de la République, Melchior Ndadayé. Ce dernier était le premier président élu démocratiquement depuis que le Burundi est devenu indépendant de la Belgique en 1962.

Le président Ndadayé était aussi un Hutu. Son programme politique prévoyait d'ailleurs de distribuer des terres aux Hutu et d'augmenter le nombre de leurs représentants dans l'armée.

Le coup d'État du 21 octobre a déclenché des massacres entre Tutsi et Hutu dans tout le pays. Des milliers de personnes ont été tuées, et environ 600 000 autres se sont enfuies à l'étranger.



✸ Info-quiz

3) Combien y a-t-il d'habitants en Afrique?

Reponse page 4

EN BREF

Canada

Victimes du SIDA

Pour la première fois, un peu plus de 1 000 personnes sont mortes du SIDA au Canada l'année dernière.

Alberta

Sauvé par la télé

Un garçon de 12 ans a sauvé la vie de son père grâce à un massage cardiaque qu'il avait appris en regardant l'émission de télévision Rescue 911.

Ontario

Soccer sexiste

L'Association ontarienne de soccer, qui avait interdit à deux jeunes filles de 15 et 16 ans de participer à un tournoi à cause de leur sexe, a été condamnée à verser 3 500 $ à chacune des deux filles.

Alberta

Seul sur la plage

Trois adolescents de 13 à 16 ans ont passé 24 jours sur une île déserte après avoir perdu leur bateau.

Canada

Ah si j'étais riche

Une récente étude révèle que les personnes riches ont tendance à vivre plus longtemps et en meilleure santé que les pauvres. Explication: elles contrôlent plus facilement leur vie et sont moins stressées.

Canada

Un métier risqué

Dans un récent sondage, un médecin sur trois affirme avoir déjà été harcelé sexuellement par un patient.

Manitoba

Talent précoce

Un garçon de huit ans qui avait gagné un troisième prix dans un concours d'art a été disqualifié lorsque les juges ont appris son âge. Le concours était en effet réservé aux adultes!

Canada

Vive la famille!

Selon le dernier recensement, 83 % des Canadiens vivent au sein d'une famille (87 % en 1971).

Manitoba

Tête à carte

Chaque enfant manitobain peut désormais avoir sa propre carte d'identité avec photo. Cela aidera la police en cas de disparition.

Un A+ pour les écoles autochtones

De plus en plus d'experts sont convaincus que le meilleur moyen de lutter contre l'échec scolaire des Autochtones est de créer des écoles réservées uniquement aux Autochtones et gérées par eux.

Il existe déjà des écoles autochtones un peu partout au Canada. Exemple: l'école secondaire Pelican Falls, qui a ouvert ses portes en Ontario l'année dernière.

✷ Info-quiz

4) Combien y a-t-il d'Autochtones au Canada?

Reponse page 4



L'enseignement des traditions est important pour les Autochtones.

87 % des 135 étudiants inscrits en 1992 dans cette école sont encore là aujourd'hui. Dans les écoles secondaires blanches, le pourcentage d'Autochtones qui passent d'une année à l'autre n'est que de 65 %.

Le principale avantage de l'école Pelican falls est que les jeunes ne sont pas isolés dans des écoles étrangères, mais se retrouvent entre eux. Cela les aide à tenir le coup pendant l'année scolaire, car ils doivent passer plusieurs mois hors de chez eux.

Les étudiants ont aussi leur mot à dire dans l'organisation des cours. Par exemple, ils ont décidé de travailler un peu plus chaque jour afin de terminer l'année scolaire plus tôt. Ainsi, ils ne passent que cinq mois et demi hors de chez eux.

La petite bête qui ronge

Le Musée du Nouveau-Brunswick vient d'embaucher des employés plutôt inhabituels: des milliers d'insectes sud-américains dont le travail consiste à nettoyer les os des animaux.

Grâce à leur solide appétit, les insectes dévorent la viande qui entoure les os et ils les rendent aussi propres que si on les avait plongés dans l'eau bouillante (technique de nettoyage habituelle).

Cependant, tout le monde n'est pas heureux de l'arrivée des petites bêtes au Musée.

Certains employés craignent qu'elles s'échappent de leur boîte et se mettent à dévorer d'autres sources de protéines.

Exemples: la collection de vêtements autochtones, les objets en plumes d'oiseaux, ou même les cornes d'animaux!



✗ P. LIBÉRAL

Si les lecteurs du Journal des jeunes avaient eu à choisir le nouveau premier ministre du Canada, ils auraient pris Jean Chrétien.

Le Parti libéral de Jean Chrétien a en effet obtenu 46, 6 % des votes lors de «l'élection postale» que le Journal des jeunes avait organisée pour les moins de 18 ans dans son édition du 22 octobre dernier. Rappelons que le Parti libéral a également remporté les vraies élections.

Le deuxième parti le plus populaire chez nos lecteurs est le Nouveau parti démocratique (NPD), qui a remporté 20 % des voix. Dans l'élection réelle, le NPD est arrivé en quatrième place seulement.



Jean Chrétien.

Autres résultats du vote de nos lecteurs: Parti réformiste: 16 %; Bloc québécois: 6,6 %; Parti conservateur: 3,3 %.



Phoques en stock

Une organisation internationale pour la protection des animaux affirme que les pêcheurs de phoques de Terre-Neuve tuent un certain nombre d'animaux dans le seul but de vendre leurs pénis (organe sexuel mâle) en Asie.

Selon le Fonds international pour le bien-être des animaux, basé à Londres, un groupe d'entrepreneurs chinois a commandé 50 000 pénis de phoques au coût de 50 $ chaque à des pêcheurs terre-neuviens.

En Asie, les pénis de phoques sont utilisés pour préparer une potion censée améliorer les performances sexuelles des hommes (aphrodisiaque).

Les pêcheurs de Terre-Neuve admettent qu'il leur arrive de vendre des pénis de phoques en Asie, mais ils précisent qu'ils ne tuent jamais un animal pour vendre une seule partie de son corps.

✷ Info-quiz

5) Quelle célèbre comédienne française a pris la défense des bébés phoques il y a dix ans?

Reponse page 4

Quelques villes de rêve

Une agence de tourisme américaine situe Toronto en quatrième place dans la liste des villes canadiennes et américaines les plus agréables à vivre.



Les critères du classement sont: les perspectives d'emploi, le coût de la vie, le système de transport, le système de santé, le nombre de crimes, le climat, le logement, l'éducation, les arts et les loisirs.

Les trois villes classées en tête sont toutes américaines. Il s'agit de Cincinnati, Seattle et Philadelphie.

Le graphique à gauche indique le classement des principales villes canadiennes.

Quel temps fait-il?

Bien avant l'invention de la météorologie moderne, les humains avaient des trucs pour prévoir le temps à venir. Ils observaient surtout la nature et les animaux.

1. Lorsque les graines de pissenlit tombent par terre au lieu de s'envoler, c'est signe de pluie. Pourquoi?

A. Le sol humide attire les graines.

B. Les graines humides sont plus lourdes que les graines sèches.

C. Cette croyance est fausse.

2. Une pomme de pin qui écarte ses écailles annonce:

A. la neige

B. la pluie

C. le temps sec

Le gagnant de la semaine

Le nom tiré au sort cette semaine est celui de **Carmen Marchildon**, de Prince-Albert (Saskatchewan)

Elle gagne un tee-shirt et une casquette du **Jounal des jeunes.**

Bravo !

3. Quel animal placé dans un bocal annonce la pluie s'il monte à la petite échelle?

A. la grenouille

B. le grillon

C. l'escargot

4. On dit que lorsque les poissons sortent la tête hors de l'eau, il va y avoir de l'orage. Pourquoi?

A. la lumière des éclairs les attire.

B. Il y a moins d'oxygène dans l'eau.

C. Ils sortent la tête pour attraper les moucherons à la surface de l'eau.

5. Lorsque les hirondelles volent bas, elles annoncent de l'orage. Pourquoi?

A. Elles suivent les moucherons (leur nourriture) qui se rabattent vers le sol par temps orageux.

B. Elles cherchent un abri.

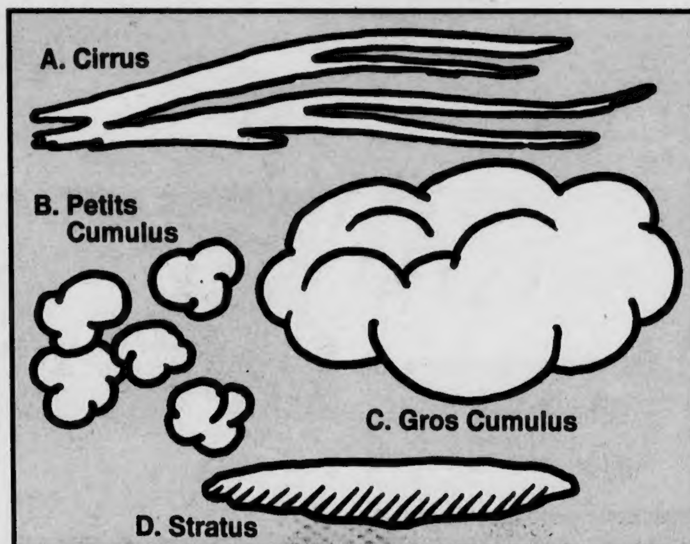
C. Les éclairs leur font peur.

6. Les marins utilisent quel animal pour prévoir le temps?

A. l'étoile de mer

B. l'hippocampe

C. la mouette



Essaye de deviner le type de temps qu'apportent ces différents nuages. Tu as le choix entre: orage, pluie, pluie qui dure, et beau temps.

7. Un arc-en-ciel le matin annonce:

A. du beau temps

B. de la pluie dans la journée

C. du froid

8. Et un arc-en-ciel le soir?

A. du beau temps pour demain

B. de la neige

C. de la pluie cette nuit

9. Des oignons à la peau épaisse annoncent:

A. la neige arrive.

B. il y a une source d'eau sous la terre.

C. l'hiver sera froid et long.

10. Vrai ou faux?

A. Les fourmis courent moins vite s'il fait chaud.

B. Plus le grillon chante vite, plus il fait chaud.

C. Les araignées se dépêchent de réparer leur toile avant la tempête.

Le bon instrument

Les instruments suivants servent à mesurer des éléments naturels. Essaie de trouver lesquels.

1. Hygromètre
2. Thermomètre
3. Baromètre
4. Thermographe
5. Pluviomètre
6. Anémomètre



Un baromètre.

Le temps des proverbes

Complète les proverbes suivants:

1. S'il pleut à la Saint-Médard (8 juin),
Il pleut quarante jours ______ ________,
À moins que saint Barnabé (11 juin)
Ne lui donne un ______ ____ ______.

2. À la Saint-Crépin, les mouches voient ___ ______.

3. Ciel vêtu de laine, eau _____ _________.

À quel saint se vouer ?

Autrefois, on pensait que les saints pouvaient protéger la terre contre les catastrophes naturelles. Essaie de relier chaque saint avec sa «spécialité».

A. Sainte Barbe

B. Saint Vincent

C. Saint Gens

D. Saint Abdon

E. Saint Donat

F. Sainte Agathe

G. Saint Michel



1. *Protège de la sécheresse.*
2. *Protège de la foudre.*
3. *Protège les moissons.*
4. *Protège des orages.*
5. *Protège la vigne du mauvais temps.*
6. *Évite les tremblements de terre.*

✷ Info-quiz

1) Mary Bell, 12 ans. Condamnée pour le meurtre de deux enfants de trois et quatre ans en 1968, elle a été libérée en 1980.

2) L'anglais et l'irlandais.

3) Plus de 646 millions.

4) Environ 626 000.

5) Brigitte Bardot.

Réponses

Le temps: 1-B; 2-C; 3-A; 4-C; 5-A; 6-B (sa queue se resserre par temps pluvieux); 7-B; 8-A; 9-C; 10-A: faux (c'est l'inverse); B: vrai; C: vrai.

Nuages: A et B: beau temps; C: pluie ou orage; D: pluie qui dure.

Proverbes: 1-plus tard; un coup de pied; 2-leur fin; peu lointaine.

Les saints: A-2; B-5; C-1; D-3; E-4; F-6; G-2.

Les instruments: 1-l'humidité; 2 et 4: la température; 3-la pression atmosphérique; 5-la pluie; 6-la vitesse du vent.

Réponses du Télé-quiz:

1981: 3 800 **1991:** 15 000

La PAGE d'en FAX

Concours d'écriture et de dessin

Le journal France-Guyane de Cayenne propose un concours international sur le thème:

Raconte-moi ton rêve de l'espace

Description:

«Les fusées décollent...Les navettes s'envolent...Les satellites survolent...et les jeunes des écoles rêvent de l'ESPACE!»

Rédige un article sur cette prodigieuse aventure humaine qu'est l'exploration de l'espace. Tous les types d'écrits sont admis: billet, entretien, reportage, récit, etc.

L'article devra être accompagné d'un dessin au trait noir.

Taille du texte: 25 lignes d'environ 60 signes (lettres et espaces) dactylographiés.

Salaire: l'auteur de l'article et du dessin sélectionnés recevra un chèque de **100 $**. Ses œuvres seront publiées dans l'édition de janvier 1994 du journal **France-Guyane.**

Date d'envoi: les articles et dessins en compétition doivent parvenir au **Journal des jeunes avant le vendredi 10 décembre 1993** par la poste ou par télécopie (204-231-1998).